



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

N°255
Septembre - Octobre 2010

Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire		Page
Calendrier des activités		2
Comptes rendus des activités		
Inventaire et observations biologiques diverses sur le site de la Fange Mariette et ses abords (Libin)		4
Journée de la biodiversité: Inventaire pluridisciplinaire dans la vallée du Vachau		7
Prospection dans la vallée du ruisseau de Tailsus, un affluent de la Lomme (Fanges Bubu et de Tailsus)		12
Promenade dans les bois de Resteigne: l'Osmonde royale		16
Session naturaliste en Normandie (Cotentin)		19
Sur les chasses et pêches de Léopold 1er. Randonnée naturaliste dans les domaines de Custinne		28
Prospection vélocipédique à la recherche des hirondelles(Han, Belvaux, Auffe, Lessive, Eprave)		31
La vallée du Houyoux à Rhisnes (Namur)		33
Chroniques de l'environnement		
Le RAVel à Ciergnon – Menaces sur le Chemin de la Collyre...		36
Surfréquentation et protection de la grotte d'Eprave (Rochefort)		37
Informations : souper des naturalistes		39

www.naturalistesdelahautesse.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur
Vendredi 3 septembre	Promenade dans les bois du Bestin. <i>9h30 parking de Fesches à Rochefort</i>	ARLETTE GELIN
Jeudi 9 septembre	Réunion de la Commission de l'Environnement <i>20h00, local de Chanly. Bienvenue à tous !</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 11 septembre ⊕	Promenade guidée à la Heid des Gattes à Aywailles. <ul style="list-style-type: none">• Matinée botanique consacrée principalement à l'observation des fougères.• Après-midi guidée sur le thème de l'entomologie, mais aussi botanique et géologie de la réserve naturelle. EN COLLABORATION AVEC WWW.HEIDDESGATTES.BE !!! 9h00, Eglise de Sougné (au bord de l'Amblève, rive droite, un peu en aval du vieux pont de Remouchamps). <i>Possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de prendre un petit repas léger et rapide dans un petit resto du coin.</i>	JEAN-MICHEL DARCIS ET ERIC STECKX
Dimanche 19 septembre	Initiation mycologique. En collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg. <i>9h30, église de Wavreille</i>	ARLETTE GELIN ET ALBERT MARÉCHAL
Samedi 25 septembre	Journée des gastéropodes... dans le cadre de l'année de la biodiversité organisée par le SPW. Promenade de découverte des escargots de Calestienne. En collaboration avec la Société belge de Malacologie. <i>9h30, Eglise de Han-sur-Lesse (matinée).</i>	BRUNO MARÉE
Dimanche 3 octobre	Matinée d'observation des oiseaux. <i>8h, place de Wellin</i>	MARC PAQUAY

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Samedi 23 octobre	Excursion mycologique et Souper des naturalistes de la Haute-Lesse (voir page 39) <i>Sortie: 9h30, Eglise de Han-sur-Lesse (sur la place). Souper: 18h30, Eglise de Laloux (salle des fêtes).</i>	MARC PAQUAY
Samedi 30 octobre	Indice biotique Lomme RDV	JEAN-CLAUDE LEBRUN
Samedi 6 novembre	Matinée d'observation des oiseaux. <i>8h, église de Honnay</i>	MARC PAQUAY
Dimanche 14 novembre	Promenade familiale du dimanche après-midi: Promenade au Bois Niau, sur les traces de l'Ermite de Resteigne : une réserve naturelle remarquable, un phénomène géologique rare, un site historique insolite, magique et enchanteur... <i>13h30, petit parking du "Réservoir", entre Belvaux et Resteigne.</i>	BRUNO MARÉE

📌 **Prochaine réunion du Comité: le 8 octobre 2010.**



Samedi 12 juin Inventaire et observations biologiques diverses sur le site de la Fange Mariette et ses abords (Libin)

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Les objectifs de cette journées n'ont été que partiellement atteints. L'absence de Marc un des deux guides (celui qui cumule les fonctions d'entomologiste, d'ornithologue, de botaniste, de mycologue – j'arrête la liste !) nous a limité dans notre démarche ; tout comme la pluie de l'après-midi qui nous a fortement contrarié dans ce milieu déjà gorgé d'eau.

Quelque peu oubliée par les Naturalistes depuis l'installation de l'Euro Space Camp, la Fange Mariette n'a pas trop souffert de la sur-fréquentation touristique. En 1990, nous étions intervenus auprès des autorités communales lors du dépôt des plans du projet. Il nous semblait que, pour protéger cette tête de ruisseau, l'évacuation des eaux usées du complexe aurait été plus judicieuse vers l'autre versant en utilisant l'égouttage déjà réalisé par le MET lors des travaux de l'autoroute. La station d'épuration construite (pour nous rassurer ?) n'a que partiellement rempli sa fonction. Le ru qui longe la Fange et la draine naturellement s'est eutrophisé. La présence d'orties le prouve. Néanmoins, le cortège floristique de la fange ne s'est guère modifié si ce n'est une évolution très nette vers la recolonisation forestière, conséquence inévitable après tout abandon de fauchage. Mais un autre danger guette ce milieu naturel. Depuis un an, la ferme Papine accueille une importante pépinière spécialisée dans la production de sapins de Noël. Or, on sait que ce genre de monoculture entraîne une consommation importante d'herbicides qui, à long terme, risquent de se retrouver dans la nappe phréatique.

Notre objectif lors de cette sortie était d'analyser la situation actuelle car cette vallée a été reprise dans le projet LIFE-Lomme qui a débuté en janvier de cette année (Encadré). Si la période de prospection est heureuse – la plupart des espèces sont en fleurs donc plus faciles à déterminer –, la météo pluvieuse ne nous a pas épargnés. Plusieurs Naturalistes ont

abdiqué l'après-midi et les plus valeureux ont finalement abandonné ... trempés... au milieu de la Fange de la Concession qui se trouve en aval de la Fange Mariette !

Cette dernière fait l'objet d'une fiche rédigée dans l'inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) confié au DEMNA par la DGARNE. Malheureusement, les informations sont encore assez maigres et plusieurs ont été extraites d'un travail réalisé en 1990¹. En voici l'essentiel :

« **Recommandations** : Création d'une ZHIB². Elimination des épicéas qui ont été plantés dans le site.

Milieu physique : Le site se trouve aux sources du ruisseau du Marsault, affluent de la Lomme, à 1 km à l'est de l'autoroute E 411 (sortie Libin).

Géologie : Gedinnien G_{2a} (assise d'Oignies), schistes, grès, arkoses. La bordure du synclinorium de Redu compte de nombreuses petites fanges qui donnent naissances aux rus qui alimentent soit la Lesse, soit la Lomme.

Liste disponible des espèces protégées, menacées et ou intéressantes: *Carex canescens*, *Viola palustris*, *Sphagnum ssp.* »

1 GOFFART P., CLAESSENS H., BAGUETTE M., LAURENT Y., VAN DER ELST M., LEDANT J.-P. et DEVILLERS P., 1990. Identification des zones écologiquement sensibles de la commune de Libin pour leur prise en compte dans les plans d'aménagement. *Rapport final, Section d'évaluation biologique de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et Centre d'écologie forestière de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux*, 100 p.

2 Zone de Haut Intérêt Biologique.

Pour cette journée de prospection, DENIS HERMAN, agent technique en charge de ce site, avait accepté de nous guider avec MARC PAQUAY. C'est toujours très intéressant de pouvoir compter sur les compétences d'un guide local intéressé à la flore et à la faune et convaincu de la nécessité de conserver la plus grande biodiversité dans des sites très fragiles comme ceux que nous voulions explorer. Un grand merci pour sa gentillesse et sa grande disponibilité.

En bref : objectif du projet LIFE-Lomme

Le projet vise principalement à restaurer plusieurs habitats naturels de grand intérêt biologique, présents d'une part dans les milieux tourbeux sur les plateaux, et d'autre part dans les fonds de vallée des ruisseaux qui y prennent leur source.

Le projet LIFE-Lomme assurera la restauration de 230 ha de milieux tourbeux et humides ainsi que 20 ha de forêts de feuillus.

Résultats attendus

- Éliminer 120 ha de plantations résineuses en mauvais état sur des sols tourbeux, très hydromorphes ou alluviaux
- Réaliser des dégagements des colonisations feuillues ou de la régénération résineuse naturelle sur 70 ha
- Étendre 15 ha de zones de landes tourbeuses.
- Restaurer la qualité hydrique
- Creusement et aménagement de 40 plans d'eau
- Mise en place d'enclos pour favoriser la régénération feuillue
- Sensibiliser les acteurs locaux

NOS OBSERVATIONS À LA FANGE MARIETTE

1. La **strate arborée** (aulnaie-boulaie tourbeuse mésotrophe) avec *Betula pubescens*, *Alnus glutinosa*, et *Quercus robur* dans les endroits secs.
2. La **strate arbustive** : *Salix aurita*, *Frangula alnus*, *Quercus robur*, *Rhamnus catharticum*, *Crataegus monogyna*.

3. La strate muscinale :

Sphagnum subnitens : espèce neutro-basique et méso-eutrophe des boulaies et prairies marécageuses.

Sphagnum palustre : mésotrophe, acido-neutrophile mais la plus ubiquiste des sphaignes.

Sphagnum capillifolium : oligo- à mésotrophe, acidiphile, en coussins compacts dans les zones les moins mouilleuses.

Sphagnum flexuosum : mésotrophe et minérotrophe, très hydrophile.

Sphagnum denticulatum : mésotrophe, acidiphile et très hydrophile, présente dans les trous d'eau mêmes.

Ajoutons quelques autres bryophytes relevées (liste non exhaustive !) : *Aulacomnium palustre*, *Calliergon stramineum*, *Calliergonella cuspidata*, *Drepanocladus aduncus*, *Polytrichum commune*, bien à leur place dans ce bas-marais, ainsi que *Pseudoscleropodium purum* et *Rhytidiadelphus squarrosus*, hygrophiles ubiquistes³.

4. La strate herbacée dont les dominantes sont :

- en **milieu humide** : *Molinia caerulea* (Molinetalia), *Glyceria fluitans*, *Carex remota*, *Lysimachia vulgaris*, *Equisetum sylvaticum*, *Ranunculus repens*, *Viola palustris*, *Epilobium obscurum*, *Galium palustre* accompagnés de *Ranunculus flammula*, *Oxalis acetosella*, *Luzula luzuloides*, *L. sylvatica*, *Deschampsia flexuosa*, *Carex pallescens*, *C. demissa*, *equinata*, *Polygonatum verticillatum*, *Dryopteris dilatata*, *Dryopteris carthusiana*, *Athyrium filix-femina*, *Caltha palustris*, *Alopecurus geniculatus*,

3 Liste fournie par MARIE-THÉRÈSE ROMAIN.

PROSPECTION NATURALISTE

Lycopus europeus, *Cirsium palustre*, *Juncus effusus*, *Pedicularis sylvatica* (la lèvre des corolles inférieures ne présentaient aucun cil), *Lychnis flos-cuculi*, *Equisetum palustre*, *Angelica sylvestris*, *Solanum dulcamara*, *Succisa pratensis*, *Mentha arvensis*, *Gallium cespitosa*, *Dactylorhiza maculata*, *Eriophorum vaginatum*, *Juncus bulbosus*, *J. tenuis*, *J. effusus*, *J. acutiflorus*, *Viola palustris*, *Cirsium palustris*, *Ranunculus flammula*, *Stellaria alsine*, etc.

- en **milieu plus sec** (quelques plages plus spécialement près des zones de recolonisations forestières de chênes, bouleaux, saules et résineux) : *Vaccinium myrtillus*, *Calluna vulgaris*, *Sarothamnus scoparius*, *Agrostis canina*, *Lonicera periclymenum*, *Epipactis helleborine*, *Dryopteris filix-mas*, se mêlent à une nardaie paratourbeuse (Nardo-gallion) à *Carex panicea*, *C. nigra*, *Potentilla erecta*, *Anthoxanthum odoratum*, *Equisetum arvense*, *Luzula multiflora*, *Dactylis glomerata*, *Galeopsis tetrahit*, *Gallium saxatile*, *Festuca gr. rubra*, *Agrostis capillaris*, *Teucrium scorodonia*, etc.



Epipactis helleborine (Photo de l'auteur)

- quelques **espèces prairiales** (à l'entrée de la fange – zone de transition): *Achillea millefolium*, *Ranunculus acris*, *Cardamine pratensis*, *Platanthera (bifolia ? – en bouton)*, *Rumex acetosa*, *Holcus lanatus*, *Poa pratensis*, *Ajuga reptans*, *Epilobium tetragonum*, etc.

- en **bordure du chemin** et à **l'orée de la forêt** :

Polygala serpyllifolia, *Veronica officinalis*, *Aegopodium podagraria*, *Juncus tenuis*, *Hypericum maculatum*, *Vicia craca*, etc.

Site « Les Concessions »

En aval du chalet de chasse, une lande tourbeuse, légèrement surélevée par rapport aux deux rus qui la traversent est bordée par une galerie forestière très fragmentaire de *Betula pubescens*, *Salix aurita*, *Frangula alnus*. Nous y avons identifié : *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus effusus*, *Glyceria fluitans*, *Myosotis laxa subsp. cespitosa*, *Lotus uliginosus*, *Gallium uliginosu*, *Viola palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Epilobium palustre*, *Carex echinata*, *Glyceria fluitans*, *Agrostis canina*, *Valeriana dioica*, *Scutellaria minor*, *Stellaria alsine*, *Cirsium palustre*, *Angelica sylvestris*, *Dryopteris dilatata*, *D. carthusania*, *Carex rostrata*, *Lycopus europaeus*, *Angelica sylvestris*, *Rumex acetosa* *Molinia caerulea* *Valeriana repens*, etc.

Liste des sphaignes identifiées par M.-T. ROMAIN

Sphagnum palustre et *Sphagnum flexuosum* : cfr ci-dessus.

Sphagnum squarrosum : mésotrophe et minérotrophe, sciaphile, espèce des aulnaies, boulaies et saulaies marécageuses.

Sphagnum fimbriatum : mésotrophe et sciaphile comme la précédente, elle aime les zones les moins mouilleuses et est indicatrice de recolonisation des marais, voire d'assèchement du milieu.

Samedi 19 juin Journée de la biodiversité Inventaire pluridisciplinaire dans la vallée du Vachau

COLLECTIF NATURALISTE !

Il s'agissait d'un jeu aux règles simples : sur un territoire donné et clairement délimité, recenser un maximum d'espèces animales et végétales différentes.

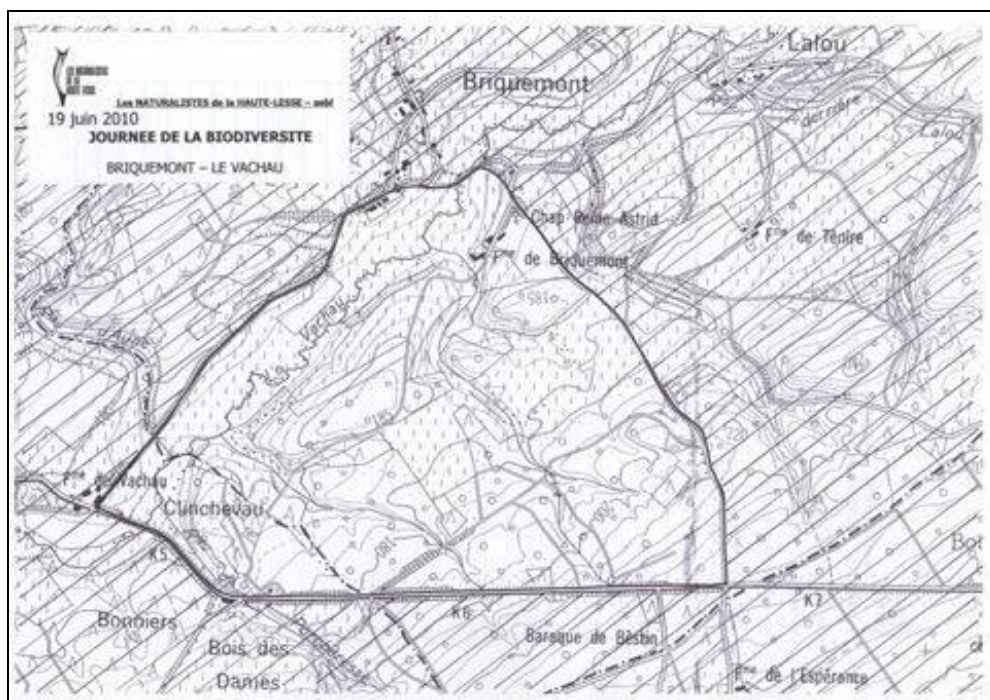
Le lieu : la vallée du Vachau, au sud de la localité de Briquemont, un vaste triangle délimité par le village de Briquemont avec la chapelle Reine Astrid, le carrefour de la ferme de Vachau et le carrefour entre la route Rochefort-Ciergnon et le chemin forestier situé près de la ferme de l'Espérance (Carrés IFBL J6.13.24 – J6.13.42 – J6.14.31). Soit un territoire d'environ 1 km² avec une grande zone forestière au sud-est, quelques vastes prairies pâturées isolées au milieu des bois ou, au nord-ouest, en fond de vallée, en bordure du ruisseau du Vachau.

Une bonne vingtaine de naturalistes ont relevé le défi et se sont prêtés au jeu en fonction de leurs spécialités respectives. Les listes qui suivent ont été collationnées en fin de journée... et n'ont absolument pas la prétention d'être exhaustive !

Il est bien certain qu'un tel relevé de la faune n'est qu'une image ponctuelle de la biodiversité du site ! De nombreux facteurs influencent le nombre d'espèces identifiées :

la saison, la météo du jour et de la période (on n'est pas gâté cette année !), le nombre et les compétences des participants, l'intensité, le temps et les moyens consacrés à la recherche des espèces, etc.

Pour tout dire, les conditions n'étaient pas très bonnes durant cette journée d'un printemps globalement peu favorable. Le bilan donne un nombre assez faible d'espèces plutôt banales ...



Botanique

Milieux prospectés

- Matinée : environs de la chapelle Reine Astrid (bords de chemins, talus schisteux), ferme de Briquemont (talus schisteux, mare artificielle).
- Après-midi : bords du chemin conduisant au bois de Briquemont et incursion dans ce dernier.

Remarques: Seules les espèces sauvages herbacées sont reprises ci-dessous. Les espèces moins communes sont reprises en caractères gras.

Espèces herbacées (188 espèces)

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Cytisus scoparius</i>	<i>Hypochoeris radicata</i>
<i>Agrimonia eupatoria</i>	<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Agrostis capillaris</i>	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	<i>Knautia arvensis</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Daucus carota</i>	<i>Lamium album</i>
<i>Alliaria petiolata</i>	<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Lapsana communis</i>
<i>Anemone nemorosa</i>	<i>Deschampsia flexuosa</i>	<i>Lathyrus linifolius</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Dianthus armeria</i>	<i>Lathyrus pratensis</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Dryopteris carthusiana</i>	<i>Leontodon autumnalis</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Dryopteris filix-mas</i>	<i>Lepidium campestre</i>
<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Echium vulgare</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
<i>Artemisia vulgaris</i>	<i>Elymus repens</i>	<i>Linaria vulgaris</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>Lolium perenne</i>
<i>Avena pubescens</i>	<i>Epilobium hirsutum</i>	<i>Lotus corniculatus</i>
<i>Barbarea intermedia</i>	<i>Epilobium montanum</i>	<i>Lotus pedunculatus</i>
<i>Bellis perennis</i>	<i>Epilobium parviflorum</i>	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Lycopus europaeus</i>
<i>Briza media</i>	<i>Equisetum arvense</i>	<i>Malva neglecta</i>
<i>Bromus hordeaceus</i>	<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Matricaria maritima</i> subsp.
<i>Bromus sterilis</i>	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	<i>inodora</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Festuca arundinacea</i>	<i>Matricaria recutita</i>
<i>Campanula rapunculus</i>	<i>Festuca gigantea</i>	<i>Medicago lupulina</i>
<i>Campanula rotundifolia</i>	<i>Festuca lemanii</i>	<i>Melica uniflora</i>
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	<i>Festuca pratensis</i>	<i>Melilotus altissimus</i>
<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i>	<i>Mentha arvensis</i>
<i>Carduus nutans</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Myosotis arvensis</i>
<i>Carex acutiformis</i>	<i>Fragaria vesca</i>	<i>Orchis mascula</i>
<i>Carex cuprina</i>	<i>Galium aparine</i>	<i>Papaver dubium</i>
<i>Carex flacca</i>	<i>Galium mollugo</i>	<i>Persicaria maculosa</i>
<i>Carex hirta</i>	<i>Galium palustre</i>	<i>Phleum pratense</i>
<i>Carex muricata</i>	<i>Galium pumilum</i>	<i>Pimpinella major</i>
<i>Carex pallescens</i>	<i>Galium verum</i>	<i>Pimpinella saxifraga</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Genistella sagittalis</i>	<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Carex spicata</i>	<i>Geranium columbinum</i>	<i>Plantago major</i>
<i>Carex sylvatica</i>	<i>Geranium dissectum</i>	<i>Poa annua</i>
<i>Centaurea jacea</i>	<i>Geranium pyrenaicum</i>	<i>Poa nemoralis</i>
<i>Cerastium fontanum</i>	<i>Geranium robertianum</i>	<i>Poa pratensis</i>
<i>Chaerophyllum temulum</i>	<i>Geum urbanum</i>	<i>Poa trivialis</i>
<i>Chelidonium majus</i>	<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Circaea lutetiana</i>	<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Potentilla argentea</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Hedera helix</i>	<i>Potentilla reptans</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Helianthemum nummularium</i>	<i>Potentilla sterilis</i>
<i>Cirsium vulgare</i>	<i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Primula veris</i>
<i>Clematis vitalba</i>	<i>Hieracium pilosella</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Convolvulus arvensis</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Ranunculus acris</i>
<i>Crepis biennis</i>	<i>Humulus lupulus</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Crepis capillaris</i>	<i>Hypericum hirsutum</i>	<i>Ranunculus serpens</i> subsp.
<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Hypericum perforatum</i>	<i>nemorosum</i>
<i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Hypericum pulchrum</i>	<i>Rumex acetosa</i>

Rumex acetosella
Rumex conglomeratus
Rumex crispus
Rumex obtusifolius
Sanguisorba minor
Scrophularia nodosa
Sedum rupestre
Sedum telephium
Senecio jacobaea
Silene latifolia subsp. *alba*
Silene nutans
Sisymbrium officinale
Solanum dulcamara
Sonchus arvensis
Sonchus asper
Stachys officinalis

Stachys sylvatica
Stellaria graminea
Stellaria holostea
Succisa pratensis
Symphytum officinale
Taraxacum officinale
Teucrium scorodonia
Thlaspi arvense
Thlaspi perfoliatum
Trifolium arvense
Trifolium dubium
Trifolium hybridum
Trifolium medium
Trifolium pratense
Trifolium repens
Trifolium striatum

Trisetum flavescens
Tussilago farfara
Urtica dioica
Valeriana repens
Valerianella locusta
Verbascum nigrum
Verbascum thapsus
Veronica chamaedrys
Veronica officinalis
Vicia hirsuta
Vicia sativa
Vicia tetrasperma
Viola riviniana
Vulpia bromoides

Essences ligneuses (31 espèces)

Acer campestre
Acer platanoides
Acer pseudoplatanus
Alnus glutinosa
Betula pendula
Carpinus betulus
Cornus sanguinea
Corylus avellana
Crataegus monogyna
Crataegus rhipidophylla

Cytisus scoparius
Euonymus europaeus
Fraxinus excelsior
Larix sp.
Lonicera periclymenum
Malus sylvestris
Picea abies
Pinus sylvestris
Populus sp.
Prunus serotina
Prunus spinosa

Pseudotsuga menziesii
Pyrus communis
Quercus petraea
Quercus robur
Robinia pseudoacacia
Rosa canina
Rubus sp.
Salix caprea
Sambucus nigra
Sorbus aucuparia

Lichens (45 espèces)

Lichens saxicoles
(Chapelle Reine Astrid)
Aspicilia calcarea
Caloplaca citrina
Caloplaca holocarpa
Caloplaca saxicola
Caloplaca teicholyta
Candelariella vitellina
Diplotomma alboatrum
Lecanora albescens
Lecanora campestris
Lecanora dispersa
Lecanora muralis
Lecidella stigmathea
Tephromela atra
Verrucaria macrostoma
Verrucaria muralis
Xanthoria calcicola

Lichens epiphytes
Arthonia radiata
Buellia griseovirens
Buellia punctata
Chaenotheca ferruginea
Evernia prunastri
Flavoparmelia caperata
Graphis scripta
Hyperphyscia adglutinata
Hypogymnia farinacea
Hypogymnia physodes
Hypogymnia tubulosa
Lecanora chlarotera
Lecanora expallens
Lecidella elaeochroma
Lepraria incana
Melanelia glabratula
Parmelia saxatilis
Parmelia sulcata
Pertusaria amara
Phaeophyscia orbicularis
Phlyctis argena

Lichens terricoles

Cladonia chlorophaea
Cladonia furcata
Cladonia ramulosa

PROSPECTION NATURALISTE

Physcia adscendens
Physcia aipolia
Physcia tenella
Ramalina farinacea
Xanthoria parietina

Mammifères (6)

Cerf (traces)
Chevreuil (traces)
Sanglier (traces)
Renard (laissées et traces)
Mulot sylvestre (terrier et rognures sur noisettes)
Blaireau (traces)

Oiseaux (38)

<i>Faucon crécerelle</i>	<i>Fauvette grisette</i>
<i>Epervier</i>	<i>Bergeronnette grise</i>
<i>Buse</i>	<i>Linotte</i>
<i>Fauvette à tête noire</i>	<i>Geai</i>
<i>Corneille noire</i>	<i>Moineau domestique</i>
<i>Fauvette des jardins</i>	<i>Coucou gris</i>
<i>Hirondelle de fenêtre</i>	<i>Pinson des arbres</i>
<i>Hirondelle rustique</i>	<i>Merle noir</i>
<i>Pouillot fitis</i>	<i>Pie bavarde</i>
<i>Martinet</i>	<i>Pigeon ramier</i>
<i>Bouvreuil</i>	<i>Troglodyte</i>
<i>Grive musicienne</i>	<i>Bruant jaune</i>
<i>Pouillot véloce</i>	<i>Pic épeiche</i>
<i>Pic vert</i>	<i>Grive draine</i>
<i>Fauvette babillarde</i>	<i>Mésange boréale</i>
<i>Chevêche</i>	<i>Gros-bec</i>
<i>Héron</i>	<i>Chouette effraie</i>
<i>Sittelle</i>	<i>Accenteur mouchet</i>
<i>Verdier</i>	<i>Alouette des champs</i>

Batraciens et reptiles (2)

Rana gr. esculenta
Lacerta vivipara

Insectes – Odonates (libellules) (3)

Coenagrion puella
Calopteryx virgo
Platycnemys pennipes

Insectes – Orthoptères (criquets, sauterelles) (6)

Nemobius sylvestris
Tettigonia viridissima
Pholidoptera griseoptera
Chortippus parallelus
Chrysochraon dispar
Meconema thalasinum

Insectes – Lépidoptères / Rhopalocères (papillons de jour) (4)

Coenonympha arcania
Ochlodes venatus
Inachis io
Thecla betulae (1 chenille)

Insectes – Lépidoptères / Hétérocères (papillons de nuit) (7)

Erannis defoliaria
Adela degeerella
Malacosoma neustria
Arctia caja
Pseudopanthera macularia
Camptogramma bilineata
Orgyia antiqua

Insectes – Hémiptères / Hétéroptères (punaises) (4)

Pentatoma rufipes
Rhopalus subrufus
Calocoris quadripunctatus
Mermitelocerus schmidtii

Insectes – Homoptères (Cercopes, cicadelles, ...) (2)

Cixius nervosus
Cercopis vulnerata

Insectes – Diptères (7)

Volucella bombylans
Coremacera tristis
Musca domestica
Scatophaga stercoraria
Trypetoptera punctulata
Dolichopoda sp.
Nephrotoma terminalis

Insectes – Hyménoptères (8)

Myrmica laevinodis
Vespula germanica
Bombus pascuorum
Bombus hypnorum
Bombus pratorum
Dolichovespula sylvestris
Nomada striata
Cerceris rybiensis

Insectes – Coléoptères (15)

Phylloperla horticola
Lagria hirta
Cantharis fusca
Rhaganycha fulva
Malthinus flaveolus
Malachius bipustulatus
Coccinella septempunctata
Coccinella quinquepunctata
Carabus granulatus
Prosternon tessellatum
Mordella aculeata
Brachyleptura maculicornis
Chrysomela hyperici
Cantharis livida
Molorchus minor

Insectes – ordres divers (5)

Ectobius palidus
Ectobius sylvestris
Forficula auricularia
Panorpa communis
Chrysopa sp.

Araignées (14)

Anyphaena accentuata
Marpissa muscosa
Agelena labyrinthica
Enoplognatha ovata
Agroeca sp.
Linyphia sp.
Neriene radiata
Pisaura mirabilis

Pardosa sp.
Mangora acalypha
Synaema globosum
Clubiona sp.
Theridion simile
Linyphia triangularis

Autres invertébrés (3)

Ixodes ricinus
Eutrombidion sp.
Phalangium opillio

Champignons (4)

(vu l'état très sec du terrain en cette période,
très peu d'observations pour ce groupe !)
Phellinus tuberculosus
Polyporus ciliatus
Trichaptum abietinum
Chondrostereum purpureum

Mollusques (16 espèces)

Aegopinella pura
Arion ater rufus
Arion subfuscus
Candidula intersecta
Carychium tridentatum
Cepaea hortensis
Cepaea nemoralis
Cornu aspersum
Discus rotundatus
Euconulus fulvus
Helix pomatia
Oxyloma elegans
Potamopyrgus antipodarum
Succinea putris
Truncatellina cylindrica
Zonitoides nitidus

Soit, un bilan total de 401 espèces !
Nous tâcherons de faire encore mieux la prochaine fois !



Samedi 26 juin Prospection dans la vallée du ruisseau de Tailsus, un affluent de la Lomme (Fanges Bubu et de Tailsus)

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Quinze jours après avoir pataugé dans la fange Mariette puis, sous la pluie, dans celle de La Concession, les Natus espéraient un temps plus clément pour poursuivre l'exploration des zones humides du bassin de la Lomme. Il est vrai que lorsqu'on prospecte les pieds dans l'eau on préfère avoir la tête au soleil. Ce fut le cas sur les bords du ruisseau de Tailsus au cœur de la forêt libinoise et assez proche de la réserve domaniale des Troufferies. L'objectif poursuivi consistait à évaluer l'état actuel de ce site repris dans un projet LIFE.

Le vallon arrosé par le ruisseau de Tailsus a été intégré dans le projet LIFE-Lomme qui a débuté en janvier 2010. Celui-ci vise à restaurer plusieurs habitats naturels de grand intérêt biologique présents dans les milieux tourbeux ou dans les fonds de vallée des ruisseaux. Le ruisseau de Tailsus (Libin) prend naissance dans une zone tourbeuse pour rejoindre la Lomme en traversant d'anciennes prairies de fauche (Fange Bubu) qui ont subi une forte dégradation causée par des plantations intempestives d'épicéas sur des sols bien trop hydromorphes pour les accueillir (Lochkovien supérieur). L'élimination de ces plantations de résineux et la mise en place d'une gestion plus appropriée devraient rendre une nouvelle dynamique à ce site qui a subi au cours du dernier siècle de réels dommages.

On pourrait s'étonner de trouver d'anciennes prairies de fauche (Fange Bubu) au beau milieu de la forêt et aussi éloignées du village de Libin. Les archives nous rappellent que le site a connu une certaine activité au cours des siècles passés. Le haut fourneau de Contranhez est très proche et un inventaire de 1829 relève une maison (six habitants) située à Contranhez. Vraisemblablement une ferme qui s'approvisionnait en foin dans le vallon de Tailsus. Confirmation dans le cadastre actuel qui montre un grand morcellement des propriétés privées. Cette situation a créé d'ailleurs des difficultés et le DNF, malgré des efforts répétés, n'a jamais pu réunir ces parcelles pour assurer une unité de gestion. Le projet LIFE-Lomme devrait y parvenir.

Vers le confluent Tailsus-Serpont

Avant de parcourir l'entièreté des rives du ruisseau de Tailsus, nous avons longé sa vallée par un chemin forestier qui le surplombe sur la rive droite. À certains endroits, les mises à blanc d'épicéas nous offrent une vue globale du site. Dans les endroits piétinés et sur les bords de chemins, les botanistes remarquent la présence de *Veronica officinalis*, *Carex ovalis*, *C. sylvatica*, *Teucrium scorodonia*, *Luzula multiflora*, *Galium saxatile*, etc. Toutes ces plantes cherchent un refuge à la lisière des pessières imposantes qui refusent de partager leur espace vital.

Nous atteignons le point le plus bas de notre excursion. La voie de chemin de fer (Bruxelles-Arlon) nous barre la route et crée une zone isolée, une prairie mouilleuse de quelques ares dominée par *Deschampsia cespitosa*, *Dryopteris filix-mas*, *Galeopsis tetrahit*, *Myosotis nemorosa* et *M. scorpioides*, *Phalaris arundinacea*, *Hypericum maculatum* proches d'une belle plage de *Scirpus sylvaticus*. Les rives boueuses sont colonisées par *Impatiens noli-tangere* et *Persicaria maculosa* (= *Polygonum persicaria*). À bonne distance du bord du Serpont, sur le talus ombragé, quelques plages de *Festuca gigantea* déploient leurs longues panicules à proximité d'*Athyrium filix-femina*.

Fange Bubu

Nous sommes arrivés au confluent du Tailsus et du Serpont. L'imposant talus du chemin

de fer nous empêche de voir celui du Serpont et de la Lomme qui descend de Bras (vallée orientée d'est en ouest). La prospection proprement dite commence et nous essayons d'y voir clair dans cette mosaïque d'associations souvent enchevêtrées. La nature n'a que faire des classements humains ! Néanmoins, des associations se caractérisent et on devine que le facteur discriminant le plus important est l'eau et ... les interventions anthropiques.

Prés mouilleux acidiphiles

Molinia caerulea, Valeriana repens, Myosotis scorpioides, Lotus pedunculatus, Holcus lanatus, Persicaria bistorta, Juncus effusus, J. acutiflorus, Rumex acetosa, Cirsium palustre, Galium palustre, G. uliginosum, Lysimachia vulgaris, Ajuga reptans, Carex ovalis, Poa trivialis, Succisa pratensis, Ranunculus flammula, Lychnis flos-cuculi, Mentha arvensis, Achillea ptarmica, Deschampsia cespitosa.

Bas-marais

Comarum palustre, Viola palustre, Epilobium palustre, Menyanthes trifoliata, Hydrocotyle vulgaris, Carex canescens, C. nigra, C. echinata, Eriophorum angustifolium, Crepis paludosa.

Boulaie tourbeuse, aulnaie et fourrés tourbeux

Betula pubescens, Frangula alnus, Salix cinerea, S. aurita, Dryopteris carthusiana, Angelica sylvestris, Vaccinium myrtillus, Blechnum spicant, Carex canescens, C. pallescens, Epilobium tetragonum subsp. lamyi, Quant à *Wahlenbergia hederacea*, elle est relativement abondante et colonise essentiellement les bords des ruisseaux. Il est vrai que c'est là qu'on la repère le plus facilement lorsqu'elle se présente à l'état végétatif.

Cariçaises et fragments de roselières

en bordure des exutoires des criques de suintement et des eaux courantes : *Phragmites australis, Carex paniculata, C. rostrata, Lycopus europaeus, Scutellaria galericulata, Juncus bulbosus, Filipendula ulmaria, Caltha palustris.*

Espèces fontinales, de mares (nouvellement creusées) et du ruisseau

Stellaria alsine, Cardamine amara, C. flexuosa, Potamogeton polygonifolius, Montia minor, Glyceria fluitans, Callitriche platycarpa, Ranunculus penicillatus, Apium nodiflorum.

Landes plus sèches

Les zones qui forment des bourrelets plus élevés offrent un cortège de plantes proches des espèces prairiales : *Holcus lanatus, Ranunculus acris, Cardamine pratensis, Achillea millefolium.*

Mais on y trouve aussi *Calluna vulgaris, Cytisus scoparius, Crataegus monogyna, Anthoxanthum odoratum, Agrostis capillaris, Carex panicea, C. ovalis, C. nigra, Galium saxatile, Milium effusum* et *Nardus stricta*. Ces rebords sont colonisés spontanément par *Picea abies* qui offre de beaux peuplements à proximité. Les graines ne manquent pas !

Si les rebords de la vallée présentent bien des dépôts tourbeux colonisés par de belles plages de sphaignes l'absence de *Vaccinium oxycoccus, Eriophorum vaginatum* et *Drosera rotundifolia* (nous n'avons pas ratissé tout l'espace!) nous porte à caractériser le site comme étant une transition entre le « bas-marais » et la « tourbière » ou tout simplement une tourbière fortement dégradée.

Autres observations

Les **grenouilles vertes** se rassemblent dans les mares nouvellement creusées qui attirent plusieurs espèces de libellules.

Un **orvet** n'a pas apprécié notre présence à quelques pas d'une souille de sangliers, dans la boulaie en bas de versant.

Signalons aussi de nombreux petits **champignons du genre *Galerina*** qui exhibent leurs carpophores au milieu des sphaignes.

Fange de Tailsus

Les associations végétales rencontrées le matin se retrouvent dans la Fange de Tailsus. Ici, le caractère tourbeux est nettement plus affirmé. La gestion en sera beaucoup plus facile et consistera essentiellement à éliminer les résineux

PROSPECTION NATURALISTE

isolés. Le travail a déjà été réalisé partiellement. Deux mares ont été creusées et quelques ares étrépis. À la liste des plantes rencontrées s'ajoutent *Dactylorhiza maculata* et *Trientalis europaea*. Dans la zone étrépiee proche de la source, une population impressionnante de *Carex viridula* var. *viridula* (anciennement *C. serotina*) recolonise le sol mis à nu. Cette plante apparemment pionnière est seulement concurrencée par *Juncus bulbosus* et *Luzula multiflora*. Malheureusement, de jeunes touffes de molinie leur disputent déjà l'espace. Qu'en sera-t-il dans quelques années ?



Dans la littérature, *Carex viridula* var. *viridula* est renseigné comme occupant surtout les mares oligotrophes à plan d'eau variable en milieu de bas-marais tourbeux et toujours en population abondante parfois très dense.

On peut confondre cette laïche avec *Carex demissa* qui, tout en étant également une espèce acidiphile, préfère les prairies humides ou tourbeuses, les landes et chemins forestiers humides et se présente plutôt en pieds isolés.

Le tableau suivant peut aider à distinguer morphologiquement ces deux espèces faisant partie du groupe « flava » si difficile⁴.

Indice biotique

À ces observations botaniques s'ajoutent celles de Bruno Marée qui n'hésite pas à se mouiller pour mesurer objectivement l'indice biotique et connaître l'état sanitaire des cours d'eau rencontrés. On peut remarquer que le Serpont reçoit les eaux usées de Libramont (Sudlait, l'Oréal, etc.) traitées au préalable dans une station d'épuration. La forte augmentation de population de ces dernières années n'a pas entraîné une détérioration significative de la rivière qui, dans son cours supérieur, possède un pouvoir « autoépurateur » performant (nombreux apports par des rus latéraux et bonne oxygénation par un cours torrentueux). Quant au ruisseau de Tailus dont le cours est entièrement forestier, il ne répond pas à l'attente qu'on pourrait avoir. La zone de gagnage (utilisation d'engrais ?) et la surcharge de sangliers jouent probablement un rôle négatif et limitent la qualité des eaux de ce ruisseau. De plus, l'acidité prononcée (sources pauvres en bases) et la rigueur du climat sont aussi des facteurs limitant la biodiversité. On est en Ardenne !

Indice biotique du SERPONT (près du chemin de fer)

- Nombreux trichoptères à fourreaux (au moins quatre familles différentes) + 1 trichoptère sans fourreau de la famille des Hydropsychidés
- Plusieurs larves de diptères dont des Tipulidés
- Éphéméroptères : *Baetis* et *Ephemerella*
- Une larve de coléoptère de la famille des Gyrins (Gyrinidés)
- *Ancylus fluviatilis*, un petit mollusque

⁴ Détermination et communication de Jean LEURQUIN.

avec une coquille en forme de bonnet phrygien...

- Conclusion : la présence des Trichoptères et une diversité d'au moins 10 Unités Systématiques permet d'attribuer au Serpont un indice biotique de 7 correspondant à une pollution faible.

Indice biotique du ruisseau de TAILSUS (juste en amont de la route forestière)

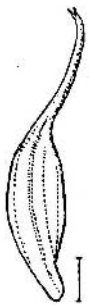




- Les Gammarus (Genre *Gammarus*) sont bien présents ici.
- Trois Trichoptères dont plusieurs Limnéphilidés.
- Ephéméroptère : *Ephemerella*
- Une assez faible diversité résultant peut-être des conditions hivernales rigoureuses de la Fange, mais la qualité de l'eau est toutefois confirmée grâce à la présence d'une petite larve de Plécoptère (Perle)
- Un indice biotique évalué à 7 ne traduit sans doute pas très correctement l'absence probable de pollution de ce petit ruisseau.

- *Geotrupes stercorarius* : le bousier, face ventrale bleu métallisé, partout où traîne un peu de crotin...
- *Rutpela maculata* : un longicorne (Cerambicydae) jaune et noir.
- *Spilosoma lubricipeda* : un papillon de nuit à l'abdomen orange et protégé par sa très belle fourrure d'hermine.
- *Diacrisia sannio* : l'Ecaille roussette, typique des zones tourbeuses. La femelle est bien rousse, le mâle est plutôt jaune...
- *Heodes virgaureae* : le Cuivré de la Verge-d'or, posé sur les feuilles de Rumex.
- Récolte d'une exuvie d'*Aeshnidae*.
- Partout, le « crachat de coucou » des Cercopes, *Cercopis vulnerata*
- ... et une très belle mouche aux ailes ornées de zébrures noires assez spectaculaires : famille des *Tephritidae*, *Urophora cardui*, la Mouche du chardon dont on connaît la gale particulière en forme de gonflement ovoïde. Et les chardons sont abondants non loin...

Quelques insectes observés :

- *Carabus violaceus* : sur le chemin forestier, un grand coléoptère assez fréquent.

Peu de mollusques dans ces milieux acides : *Succinea putris* et *Ancylus fluviatilis*.

	Carex flava	Carex lepidocarpa	Carex demissa	Carex viridula	
				var. viridula	var. puichella
longueur utricule en mm	5-7	4-5	3-4	2-3	1,5-2,5
utricules					
longueur bec en mm	2-2,5	1,5-2	1-1,5	0,5-1	0,25-0,5
largeur limbe en mm	3-5	2-4	2-4	1,5-3	1,5-2

Vendredi 2 juillet Promenade dans les bois de Resteigne: l'Osmonde royale

ARLETTE GELIN

En ce premier jour de l'été caniculaire, quelques inconscients se sont regroupés à l'ombre du clocher de l'église pour une promenade dans « le Grand Bois » comme disent les autochtones. Heureusement, il ne leur faudra pas rouler plus de cinq kilomètres pour entamer le talus ardennais et trouver la fraîcheur du ruisseau de Passe-Brebis.

Affluent du Glan, lui-même affluent de la Lesse, le ruisseau de Passe-Brebis nous séduit d'emblée par son parcours ombragé et sinueux. Situé en Basse-Ardenne atlantique (par opposition à l'Ardenne occidentale), il a creusé son lit dans les roches siegeniennes et parsemé son cours de blocs de quartzites.

Malgré la sécheresse, mousses, hépatiques et sphaignes se prélassent dans les cuvettes mouilleuses du ruisseau : *Pellia epiphylla*, vigoureuse hépatique à thalle, est abondante. Deux belles fougères ardennaises – *Blechnum spicant* et *Oreopteris limbosperma* – poussant presque toujours en association, ornent en maints endroits les berges ravinées. Les touffes légères de *Carex remota* et de *Galium palustre* accompagnent *Lysimachia nummularia*, *Ranunculus flammula* et *Myosotis nemorosa*.

Sur la rive droite plus ensoleillée, parmi les *Vaccinium myrtillus*, des coussinets de *Leucobryum glaucum* témoignent de l'acidité et de la pauvreté de ce milieu. Le houx est abondant et bien à sa place ici. Un vieux hêtre porte en console de nombreux amadouviens (*Fomes fomentarius*) gris foncé en forme de sabot de cheval. Sous chaque champignon, un trou régulier de 10 cm de diamètre, a été creusé par un pic épeiche, espèce très fréquente dans le bassin du Glan où 50 territoires ont été recensés. Les berges sont accidentées et c'est un plaisir de passer d'une rive à l'autre, grâce à l'appui des rochers qui émergent.

Nous arrivons à la zone de confluence du ruisseau de Passe Brebis et du Glan. Une belle magnocariçaie à *Carex acutiformis* s'ouvre dans la forêt. Encore occupée en

2003 par des résineux, cet espace se fermait inexorablement. Il fut dégagé par les agents de la DNF, afin de préserver la valeur biologique du site, qui abritait notamment deux stations de la très rare Osmonde royale (*Osmonda regalis*), signalée dans quelques stations seulement en Ardenne, notamment à la Croix Scaille.



Devant les *Osmondes royales* (photo Charles Verstichel)

Au milieu de la magnocariçaie se dressent les deux touffes d'osmonde, hautes de près de deux mètres. Considérée comme une espèce atlantique, cette fougère est archaïque : les sporanges ne possèdent pas le mécanisme qui permet de projeter les spores dans l'atmosphère. Pour pallier cet inconvénient, des frondes fertiles, situées au centre de la touffe, se chargent de disséminer leurs spores au moindre vent.



Osmonda regalis (photo Charles Verstichel)

En pataugeant dans les eaux fraîches du marais, nous découvrons : *Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus*, *Scirpus sylvaticus*, *Cirsium palustre*, *Lysimachia vulgaris*, *Glyceria fluitans*, *Filipendula ulmaria*, *Epilobium palustre*, *Lotus pedunculatus*, *Calamagrostis canescens*, *Viola palustris*, *Dryopteris carthusiana* et la rare *Potentilla anglica* qui, comme *Potentilla erecta*, ne possède que quatre pétales, mais qui s'en différencie par de longues tiges stolonifères rampantes. C'est aussi le royaume des libellules et des demoiselles. Marie-Claire et Francine les photographient patiemment et les déterminent (voir photos et encadrés).

Quelques saules, aulnes glutineux, bouleaux pubescents piquettent le marais et y apportent un peu de relief. De belles touffes de molinies bleues et de fougères aigles l'entourent étroitement, risquant un jour d'assécher ce réservoir de biodiversité.

Cornulegaster boltonii

est une libellule de grande taille parée de noir et de jaune comme les autres espèces du genre. Les yeux des Cordulegastriés ne se touchent qu'en un point. Observés trop rapidement, les cordulégastrés pourraient être confondus avec les aeshnes. L'espèce affectionne les petits ruisseaux et les suintements d'eau limpide. Elle est surtout abondante au sud du sillon Sambre-et-Meuse. L'espèce voisine - *Cordulegaster bidentata* - est beaucoup plus rare. Elle est présente localement en Ardenne et plus particulièrement en Gaume aux abords des crons.

Libellula depressa

La Libellule déprimée montre un abdomen large et aplati la distinguant des autres espèces à pruinosité bleues (genre *Libellula* et *Orthetrum*). Les néonates et les femelles ont un abdomen de couleur jaunâtre. Les taches sombres ornant la base des ailes sont visibles chez les deux sexes. Celle-ci, fraîchement éclosée, s'est laissée prendre en photo, posée sur les tiges du jonc épars.



Libellula depressa fem (photo Francine Van den Abbeele)



Cordulegaster boltonii (photo Francine Van den Abbeele)

PROMENADE DU VENDREDI



Boletus luridus (photo Charles Verstichel)

Nous regagnons les voitures par un chemin forestier, sur le bord duquel se dresse un imposant bolet. Il est pris à première vue pour un *Boletus erythropus*, espèce acidiphile commune dans ces bois. Mais il s'avèrera être *Boletus luridus*. Faisant partie tous deux de la section des *Luridini*, ils possèdent des pores rouges, un pied orangé

et un chapeau chamois, mais le réseau réticulé et la ligne rouge séparant les tubes de la chair distinguent *B. luridus* de *B. Erythropus*.

Quelques amanites rougissantes et un polypore mou et écailleux (*Polyporus squamosus*) sont récoltés.

Après le pique-nique, la température atteint 34 degrés. Aussi déclarons-nous forfait, non sans aller admirer sur le chemin du retour une station d'une vingtaine d'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) et quelques *Ophrys fuciflora* bien connues de notre ami Charles.

Pour en savoir beaucoup plus, se référer au très beau travail de JEAN LEURQUIN et de MARIE-THÉRÈSE ROMAIN : *Etude géologique, botanique et écologique du ruisseau de Glan et ses affluents*.

Les encadrés sont de Francine Van Den Abbeele: merci pour sa contribution !



Osmonde royale

5 – 10 juillet 2010 Session naturaliste en Normandie (Cotentin)

Session magnifique et plus qu'intéressante, sous un soleil généreux et sous la férule de MICHEL PROVOST, botaniste de Caen, guide remarquable, disponible, sympathique et plein d'humour, à qui l'on ne peut qu'adresser un immense merci ! Espérons donc que cette session ne laissera que d'excellents souvenirs dans la mémoire des 26 participants...

Rapport botanique

M.-TH. ROMAIN (RELECTURE J. LEURQUIN ET P. LIMBOURG)

Remarque : nous ne ferons pas dans ce compte rendu de liste exhaustive mais ne retiendrons que les espèces les plus caractéristiques des milieux parcourus.

5 JUILLET : BARNEVILLE-CARTERET

LE HAVRE ET LA FLÈCHE SABLEUSE DE BARNEVILLE

« Havre » est un terme très usité sur la côte ouest du département de la Manche, il désigne l'embouchure d'un petit fleuve côtier entaillant le littoral et souvent barrée par une flèche sableuse, parfois deux, en chicane, développée(s) dans le prolongement des dunes. Le havre constitue un piège naturel pour y concentrer les dépôts marins aux hautes marées. Le comblement est bien avancé ici puisque la plus grande partie des 94 ha est maintenant envahie par la végétation. Les limites actuelles du havre de Barneville sont en bonne partie artificielles puisque d'anciens travaux d'endiguement et de poldérisation ont modifié les surfaces de sédiments déposés.

Dans la partie dunaire, nous notons la présence de plantes ammophiles caractéristiques et pionnières : le chiendent à feuilles de jonc (*Elymus farctus* = *Agropyron junceiforme*), la laïche des sables (*Carex arenaria*) aux rhizomes traçants fixant la dune, l'oyat (*Ammophila arenaria*), qui évite la zone des embruns et joue un rôle prépondérant dans la dynamique de la dune en s'adaptant à l'ensablement progressif. Ajoutons d'autres espèces : *Armeria alliacea*, *Atriplex laciniata*, *Calystegia soldanella*, *Cynodon dactylon*, *Daucus carota* subsp. *gummifer*, *Dianthus gallicus* (l'œillet de France, protégé à

l'échelon national), *Eryngium maritimum*, *Festuca juncifolia* (qui s'étend ici), *Festuca rubra* subsp. *arenaria*, *Galium mollugo* var. *dunense*, *G. verum* var. *maritimum*, *Koeleria albescens*, *Leymus arenarius*, *Ononis repens* var. *repens*, *Plantago coronopus*, *Thesium humifusum*.

Nous visitons ensuite le haut-schorre (du néerl. *schor* = pré salé), zone atteinte seulement par les fortes marées, où se développent les communautés des prés salés (All. *Armerion maritimae*). On y relève des plantes halophiles caractéristiques de ce milieu : *Atriplex laciniata*, *Elymus athericus*, *Frankenia laevis* (une Frankéniacée rare et protégée), *Honckenya peploides*, *Limonium auriculae-ursifolium*, *L. binervosum* agg., *L. vulgare*, *Raphanus raphanistrum* subsp. *maritimus*, *Suaeda maritima*.

LE CAP DE CARTERET

Nous partons du parking vers la touchante « vieille église » en ruines qui nous accueille pour le pique-nique. Hasard miraculeux ? Quelques touffes de fougères sur un vieux mur nous interpellent : il s'agit d'*Asplenium marinum* (assez rare et protégée).

Le chemin de sable menant à la mer est bordé par *Iris foetidissima* qui étale ses fleurs bleues pour nous souhaiter la bienvenue, certainement ! Ajoutons-y *Atriplex laciniata*, *Betula vulgaris* subsp.

maritima, *Bromus rigidus*, *Carduus tenuiflorus*, *Cynodon dactylon*, *Picris echioides*, *Salsola kali*. L'obione faux-pourpier (*Halimione portulacoides*), une préférentielle du schorre, occupe ici curieusement les falaises rocheuses par petites touffes, en compagnie de *Crithmum maritimum*, mieux à sa place.

Quelques algues, dont certaines de belle taille, sont examinées dans les laisses de mer : des algues brunes dont la sargasse, couverte de minuscules flotteurs bruns (*Sargassum muticum*), espèce asiatique introduite en 1980, et posant problème aux ostréiculteurs, *Halidrys siliquosa* (aux flotteurs évoquant des siliques), *Himanthalia elongata* aux longs filaments tubulaires, diverses espèces de *Fucus* (*Fucus vesiculosus*, *F. serratus*, *F. platycarpus*), et la plus grande : *Laminaria digitata* qui a interpellé les photographes !

Nous suivons notre guide-chamois dans la remontée de la falaise (schistes et grès à

nodules calcaires du Cambrien inférieur) dont la base présente un aspect « troué-lité » par décalcification, les nodules ayant fourni une faune à spicules d'éponges.

Le long du chemin montant et dans les anfractuosités, on note *Cuscuta epithymum*, *Dactylis glomerata* var. *abbreviata*, *Daucus carota* subsp. *gummifer*, *Euphorbia portlandica*, *Festuca longifolia*, *F. rubra* subsp. *pruinosa*, *Jasione montana*, *Romulea columnea*, *Sedum anglicum*, *Silene vulgaris* subsp. *maritima*, *Tuberaria guttata*, *Umbilicus rupestris*.

Le chemin des douaniers nous mène au Nez de Carteret où une station connue d'*Asplenium marinum* nous rassemble, sans négliger *Asplenium billottii* et *Rumex acetosella* subsp. *angiocarpus*. Enfin, une petite dépression humide nous permet d'observer *Carex lasiocarpa*, *C. viridula* et *Ranunculus lingua*.

MARDI 6 JUILLET : LES LANDES DE LESSAY

LA TOURBIÈRE DE MATHON

C'est Séverine, une jeune guide bien sympathique et compétente du Conservatoire du littoral, qui nous prend en charge ce matin.

Sur les 6.000 ha qu'occupaient les landes de Lessay au XIX^{ème} siècle, il en reste environ 1.600 actuellement, répartis en landes ouvertes où dominent bruyères (*Erica cinerea*, *E. tetralix*, *Calluna vulgaris*), ajoncs (*Ulex europaeus*, *U. minor*) et molinie (*Molinia caerulea*), landes boisées où le pin maritime (*Pinus pinaster* subsp. *atlantica*) domine, et tourbières, sur un substrat gréseux cambrien.

La dépression où nous nous situons, à proximité d'un ruisseau affluent de l'Ay, est alimentée par la nappe souterraine mais aussi occasionnellement par le débordement du ruisseau. Malheureusement, le pompage de plus en plus intensif entraîne un abaissement de la nappe phréatique et un assèchement du milieu.

La tourbière de Mathon est une réserve naturelle de 16 ha (la 8^{ème} réserve naturelle de France et la plus ancienne réserve nationale de Basse-Normandie) et fait partie de l'ensemble des landes et tourbières atlantiques de Lessay.

Nous traversons des zones très diverses, très asséchées en cet été caniculaire mais qui nous permet cependant de découvrir des milieux intéressants et des espèces rares chez nous :

- lande humide à *Erica tetralix* et *Ulex sp.* ;
- lande tourbeuse à *Anagallis tenella*, *Carex paniculata*, *Drosera intermedia*, *D. rotundifolia*, *Gentiana pneumonantea*, *Myrica gale* (le piment royal, dont nous apprenons qu'on en aromatise une bière en Belgique !), *Rhynchospora alba*, *R. fusca*, *Schoenus nigricans*, *Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum* ainsi qu'une dizaine d'espèces de sphaignes ;
- bas-marais alcalin à *Carex diandra* (rare), *C. hostiana*, *C. lepidocarpa* avec pour espèces compagnes : *Cladium mariscus*, *Comarum palustre*, *Hypericum*

elodes (qui occupe les dépressions sous eau et les mares), *Juncus acutiflorus*, *Menyanthes trifoliata*, *Myrica gale*, *Oenanthe crocata*, *Ranunculus lingua*, *Schoenus nigricans*, *Typha latifolia*, *Utricularia minor* ;

- tourbière acide à *Andromeda polifolia*, *Carex pulicaris*, *Eleocharis multicaulis*, *Narthecium ossifragum*, *Pinguicula lusitanica* ;
- jonçaises à *Juncus acutiflorus* et à *J. subnodulosus* auxquelles participent *Carex binervis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Ophioglossum vulgatum*, *Parentucellia viscosa* (scrophulariacée) ;
- mare à charophytes (*Chara sp.*) et *Isolepis fluitans*.
- mare à *Callitriche platycarpa*, un ancien lavoir alimenté par une source.

La réserve est gérée depuis 1995 de façon à maintenir les habitats d'intérêt patrimonial tels que bas-marais, tourbière acide et différents types de lande. On y pratique la fauche avec exportation et le pâturage par un petit troupeau de vaches Highland (prénomées *Erable*, *Gentiane*, *Drosera* et *Dorine* !).

LAIRE DE PIQUE-NIQUE DE LA ROUTE DE LA FEUILLERIE

Après nous être restaurés sur cette aire où un vaste tapis d'*Anagallis tenella* et de *Wahlenbergia hederacea* nous met en « appétit », nous partons explorer un vaste coupe-feu, en fait une lande tourbeuse, envahie par la molinie, qui a malheureusement subi un incendie il y a 3 ans (des troncs calcinés de pins maritimes en témoignent) et souffre cette année d'une sécheresse certaine.

Il n'empêche que nous avons pu y relever pas mal d'espèces intéressantes : *Anagallis tenella*, *Carex panicea*, *Carum verticillatum*, *Cirsium dissectum*, *Dactylorhiza maculata*,

Danthonia decumbens, *Deschampsia setacea* (protégée au niveau régional), *Drosera intermedia*, *Galium debile*, *Hypericum elodes* en fleurs, *Juncus acutiflorus*, *Luzula multiflora* subsp. *congesta*, *Pedicularis sylvatica*, *Rhynchospora fusca*, *Salix repens* subsp. *repens*, *Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum*, *Spiranthes aestivalis* (une des plus belles stations d'Europe !).

LA TOURBIÈRE DE LA RENDURIE

C'est cette fois Antony, un charmant jeune homme, qui nous guidera avec compétence et bonne humeur dans cette zone tourbeuse.

Le chemin d'accès à la tourbière nous révèle en sous-bois la présence de *Lobelia urens* ainsi qu'une belle touffe de *Dryopteris affinis* subsp. *affinis*, sous-espèce atlantique. Quelques petites plantes attirent notre attention tout au long du chemin : *Baldellia ranunculoides* subsp. *repens*, *Carex binervis*, *Carum verticillatum*, *Exaculum pusillum* (= *Cicendia pusilla*, petite gentianacée très humble), *Galium debile* (qui engendra une discussion passionnée !), *Genista anglica*, *Littorella uniflora*, *Lythrum hyssopifolium*, *Radiola linoides*.

Dans la tourbière proprement dite, nous retenons *Baldellia ranunculoides* subsp. *repens*, *Carex binervis*, *C. nigra*, *Carum verticillatum*, *Centaurium pulchellum*, *Cicendia filiformis*, *Danthonia decumbens*, *Drosera rotundifolia*, *Eleocharis multicaulis*, *Erica cinerea*, *Eriophorum angustifolium*, *Galium uliginosum*, *Hypericum elodes*, *Illecebrum verticillatum*, *Isolepis fluitans*, *Kickxia elatine*, *Littorella uniflora*, *Nardus stricta*, *Scorzonera humilis*. De petites mares aux eaux acides, presque toutes à sec cette année, hébergent *Potamogeton polygonifolius*, *Utricularia minor* difficilement identifiable...

MERCREDI 6 JUILLET : LE MASSIF DUNAIRE DE BEAUBIGNY : LES DUNES D'HATAINVILLE

Ces dunes s'étendent au nord de Carteret sur une douzaine de kilomètres le long de la côte, elles ont été acquises par le Conservatoire du littoral mais sont gérées en

partie par la commune des Moitiers d'Allonne et subissent un pacage extensif. (L'origine du mot « Moitiers » date de 1818, année où les deux villages Saint-Pierre

d'Allonne et Notre-Dame-d'Allonne furent réunis en une seule entité sous le nom de « Les Moitiers d'Allonne »).

Un exposé de notre guide sur la colonisation et l'évolution des dunes nous permet de mieux comprendre ces milieux « mouvants » modelés par la mer et le vent.

Une dune embryonnaire commence à se former (en partie déjà érodée ici suite aux tempêtes de l'hiver 1999-2000) avec des espèces pionnières : *Atriplex laciniata*, *Salsola kali* et *Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus* (= *Agropyron junceiforme*) qui contribue largement à fixer les sables, supportant un ensablement de 10 cm par an, voire plus. Lorsque la dune s'élève, ce chiendent ne supporte plus l'ensablement et cède la place à l'oyat (*Ammophila arenaria*), qui résiste à l'enfouissement, et au déchaussement mais par contre ne supporte pas le contact avec l'eau salée. On ne le trouve donc guère en bordure de l'estran, à chacun sa place ! La dune ainsi formée porte le nom de « dune blanche ». On y relève un joli cortège d'espèces : *Atriplex laciniata*, *Calystegia soldanella*, *Elymus athericus*, *Eryngium maritimum*, *Festuca juncifolia*, *F. rubra* subsp. *arenaria*, *Galium mollugo* var. *dunense*, *G. verum* var. *maritimum* (parfois en vastes tapis jaunes), *Leontodon saxatilis* (= *taraxacoides*), *Oenanthe crocata*, *Phleum arenarium*, *Salsola kali*, *Tragopogon dubius*.

Plus en retrait, les dunes fixées se répartissent en plusieurs types :

- * la *dune brune* : la dune à mousse (*Tortula ruralis* subsp. *ruraliformis*) : démonstration à l'appui, notre guide demande de l'eau pour humecter cette mousse aux feuilles resserrées autour de la tige (adaptation à la sécheresse) et, en quelques secondes, elle étale ses extrémités étoilées, profitant de l'humidité.
- * la *dune grise* ou *dune herbeuse* présente un sol peu humifère sans horizons marqués. Beaucoup d'espèces sont annuelles ou présentent une adaptation à la sécheresse (feuilles enroulées, port

prostré, caractère pérennent). La laïche des sables (*Carex arenaria*) aux rhizomes traçants y contribue (jolie expression de notre guide) à « recoudre la dune » ! Nous y relevons donc : *Anacamptis pyramidalis*, *Armeria alliacea*, *Carlina vulgaris*, *Erodium lebelii*, *Euphorbia portlandica*, *Euphrasia nemorosa*, *Galium verum*, *Jasione montana*, *Koeleria albescens*, *Lagurus ovatus*, *Linum bienne*, *Ononis repens* var. *repens*, *Sedum acre*, *Thesium humifusum*, *Trisetum flavescens*. A noter qu'un accommodat presque rampant de *Rosa pimpinellifolia* colonise de plus en plus la dune herbeuse, premier stade de l'apparition de la dune arbustive qui en est le stade suivant.

- * la *dune arbustive* à argousier (*Hippophae rhamnoides*), troène, prunellier, sureau noir et aubépines fait suite à cette dune herbeuse. L'argousier n'est pas renseigné dans les flores anciennes et ne semble pas s'étendre. Il aurait été planté là par les Allemands pendant la guerre comme source de vitamine C et n'y serait donc pas indigène.

Il faut signaler une découverte d'un autre genre, un peu inquiétante au milieu de la dune : une vipère péliade qui se trouvait sur notre chemin, tête dressée, inquiète de voir passer un tel troupeau. Notre guide, n'écoutant que son courage, l'a coincée sous sa bottine (sans lui faire de mal !), attrapée par la queue et exhibée pour le plus grand plaisir des photographes.... et, bien sûr, la relâcher ensuite...

Entre les dunes herbeuses, des dépressions plus humides, les « mielles », à horizon pédologique plus complet, peuvent fournir des zones de pâturage extensif. La végétation est un ensemble d'espèces des pelouses calcicoles mésophiles : *Avenula pratensis*, *A. pubescens*, *Cirsium acaule*, *Rhinanthus minor*. Notre guide nous fait remarquer le contraste de versants entre les « dunes à mousses », remarquable par la différence de couleur : la pelouse brune à *Tortula ruralis* subsp. *ruraliformis* exposée

au sud, la pelouse vert jaunâtre à *Homalothecium lutescens* exposée au nord.

Nous admirons au passage un site que J.M. Géhu considère comme un des plus beaux paysages littoraux d'Europe : la grande vailleuse. Il s'agit d'une vallée morte dont le ruisseau coule toujours souterrainement, ne resurgissant qu'au niveau de la plage en une mare permanente. Il est vrai que ce paysage a quelque chose d'un peu « montagnard »...

Plus haut, une plantation de cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*) sert d'abri et de reposoir pour le bétail. Les espèces nitrophiles y font leur apparition : *Atriplex hastata*, *Bryonia dioica*, *Chenopodium hybridum*, *Cynoglossum officinale*, *Solanum nigrum*, sans oublier les ronces... Notre attention est attirée par ce cyprès que nous ne connaissons pas mais notre guide nous prie de ne pas trop « décôner »...

Un autre reposoir à bétail un peu plus loin nous permet de découvrir des espèces nitrophiles méconnues chez nous : *Chenopodium vulvaria*, *Salvia verbenaca* ainsi que l'ortie brûlante (*Urtica urens*).

LES PANNES DUNAIRES

Ce sont les dépressions plus humides entre les massifs dunaires, qui peuvent être inondées temporairement ou constamment. Il est vrai qu'en cette saison caniculaire, elles étaient tout juste « humides » ! La nappe phréatique est constituée d'eau douce (de pluie et de ruissellement) véritablement perchée sur l'eau salée apportée par la mer à la base des dunes.

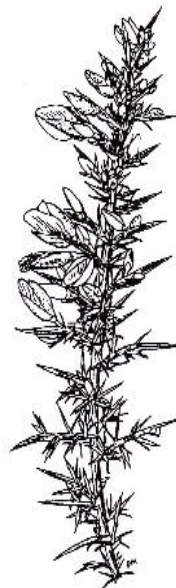
Nous y retiendrons quelques espèces intéressantes : *Anacamptis pyramidalis*, *Anagallis tenella*, *Anchusa arvensis*, *Blackstonia perfoliata*, *Carex viridula* var. *pulchella*, *Cladium mariscus*, *Cyperus longus*, *Gentianella amarella*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Hypericum tetrapterum*, *Juncus acutus* (protégé au niveau régional), *J. maritimus*, *Monotropa hypopitys* subsp. *hypophegea* (parasite sur le saule argenté), *Ophioglossum vulgatum*, *Orchis laxiflora*, *Polygala vulgaris*, *Sagina nodosa*, *Salix repens* subsp. *dunensis*, *Samolus valerandi*, *Schoenoplectus lacustris*, *Schoenus nigricans*, *Teucrium scordium* subsp. *scordioides*, *Trifolium ornithopodioides*,...

JEUDI 8 JUILLET

LE MONT DE DOVILLE

Le mont de Doville est une butte gréseuse ordovicienne. Un corps de garde en ruines témoigne d'une occupation ancienne. Est-il romain ou beaucoup plus récent, ancien abri destiné à contrôler les invasions anglaises par la mer au moment de la guerre de Sept ans (1756-1763) ? En tout cas, les hauteurs du mont nous offrent une superbe vue sur les marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie que nous descendrons visiter ensuite.

La lande haute est occupée par une vaste population d'ajoncs où les discussions vont bon train pour savoir à quelle espèce on a affaire : *Ulex europaeus*, *U. minor*, *U. gallii*... et les hybrides... que notre guide se refuse à nommer, déclarant péremptoirement en écartant les bras : ce sont des ajoncs !!



Ajonc

Dans la lande basse, retenons quelques espèces herbacées des landes sèches : *Agrostis curtisii* (= *A. setacea*, espèce rare et protégée,

LE MARAIS DE LA SANGSURIÈRE ET DE L'ADRIENNERIE

Cette réserve naturelle de 400 ha fut créée en 1991. Le nom de « sangsurière » vient, paraît-il, du nombre impressionnant de sangsues que l'on pouvait y rencontrer et récolter...

Un relevé global des espèces nous révèle : *Anagallis tenella*, *Baldellia ranunculoides*, *Callitriche obtusangula*, *Carex echinata*, *C. lasiocarpa*, *C. nigra*, *C. panicea*, *C. pseudocyperus*, *C. pulicaris*, *C. rostrata*, *C. viridula* var. *viridula*, *Carum verticillatum*, *Cirsium dissectum*, *Comarum palustre*, *Dactylorhiza maculata*, *Danthonia decumbens*, *Drosera intermedia*, *D. rotundifolia*, *Eleocharis palustris*, *Erica tetralix*, *Eriophorum angustifolium*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Hypericum elodes*, *Isolepis fluitans*, *Juncus acutiflorus*, *J. effusus* var. *compactus*, *J. subnodulosus*, *Lobelia urens*, *Menyanthes trifoliata*, *Myosotis scorpioides*, *Myrica gale*, *Oenanthe fistulosa*, *Pedicularis palustris* (protégée au niveau régional), *P. sylvatica*, *Pinguicula lusitanica*, *Potamogeton polygonifolius*, *Ranunculus peltatus*, *Rhynchospora alba*, *Schoenus nigricans*, *Wahlenbergia hederacea*.

Nous avons cherché en vain, sous un soleil cuisant, *Carex dioica* qui nous a fait la nique !

Le fond de tourbière, à caractère plus alcalin, nous a permis de relever *Carex lasiocarpa* et *Lobelia urens*.

Une mare à peu près à sec en ce moment, et où subsistent quelques nénuphars, nous a permis de noter *Baldellia ranunculoides*, *Carex elata*, *Cladium mariscus* et , dans la vase humide, une charophyte très sale ! (*Chara* sp.).

LE BOIS DE LIMORS A VARANGUEBEC

L'après-midi fut consacrée au bois de Limors. Un peu à l'aventure, nous a dit le guide ! Les participants qui entamèrent la découverte de ce bois ne le regretteront pas !

C'est sous un chaud, trop chaud soleil que nous avons emprunté le chemin menant au bois, à partir de la ferme de Becqueret. Quelques petites plantes nous ont interpellés sur le chemin : *Coronopus didymus*, *C. squamatus*, *Spergula arvensis*, *Spergularia rubra*.

Nous nous sommes trompés de chemin mais, on est naturaliste ou on ne l'est pas,

avec l'aide de bûcherons goguenards, nous avons récupéré le bon chemin et pénétré sous une chênaie-boulaie à fougère-aigle très aérée et de belle apparence. *Conopodium majus* nous attendait au bord du chemin.

C'est alors qu'à main droite, un peu plus loin, une dépression humide en contrebas du chemin a attiré notre attention : une magnifique aulnaie, longeant un petit ruisseau sur une centaine de mètres et, oserait-on dire, à *Oenanthe crocata* ! Celle espèce est fréquente dans toute la région mais nous n'avions jamais vu une forêt alluviale semi-marécageuse à *Carex remota* et *C. pendula* sous cette variante à oenanthe safranée.

Il s'agit d'une très belle et vaste aulnaie-boulaie où nous n'avons pas résisté à faire un relevé le plus exhaustif possible : *Ajuga reptans*, *Alisma plantago-aquatica*, *Angelica sylvestris*, *Arrhenatherum elatius* subsp. *bulbosus*, *Athyrium filix-femina*, *Bidens tripartita*, *Blechnum spicant* (sur les berges du ru), *Brachypodium sylvaticum*, *Carex laevigata*, *C. pendula*, *C. pseudocyperus*, *C. remota*, *Cirsium palustre*, *Deschampsia cespitosa*, *Eupatorium cannabinum*, *Festuca gigantea*, *Filipendula ulmaria*, *Galium palustre*, *Glyceria fluitans*, *Iris pseudacorus*, *Lychnis flos-cuculi*, *Lycopus europaeus*, *Lysimachia nemorum*, *L. vulgaris*, *Mentha* gr. *arvensis*, *Primula elatior*, *Ranunculus repens*, *Scirpus sylvaticus*, *Sparganium erectum*, *Valeriana repens*.

Des forestières plus "générales" accompagnaient ce cortège : *Dryopteris affinis* subsp. *affinis* (en une population d'une douzaine de pieds, situation que nous ne rencontrons jamais dans notre pays mais qui est fréquente en zone atlantique dans le sud-ouest), *D. dilatata*, *Lamium galeobdolon*, *Lonicera periclymenum*, *Oxalis acetosella*, *Stachys sylvatica*, *Viburnum opulus*.

Enchantés de cette découverte, nous avons poursuivi le long du ruisseau pour aboutir à un étang presque en assec où, en queue d'étang, nous avons pu relever *Hypericum elodes* en une vaste population fleurie, *Isolepis fluitans*, *Leersia oryzoides*, *Lythrum*

portula, *Ranunculus omiophyllus* (petite renouée atlantique basse, à fleurs blanches, protégée au niveau régional).

Pour clôturer cette belle après-midi un peu improvisée, en remontant les berges de l'étang, Geneviève a failli s'accrocher à une

touffe unique d'*Hypericum androsaemum*, espèce typiquement atlantico-méditerranéenne des aulnaies...et cultivée dans les jardins. Ce fut la cerise sur le gâteau, nous avons eu chaud mais nous ne le regrettons pas !

VENDREDI 9 JUILLET

LE HAVRE DE SAINT-GERMAIN-SUR-AY (ou HAVRE DE LESSAY)

Nous entamons la prospection du havre à partir du « corps de garde », d'origine très ancienne (système défensif destiné à surveiller les invasions vikings puis par la suite les invasions anglaises !). Il fut réédifié en 1669. A la fin de la guerre 40-45, il fut transformé en chapelle sous le nom de N.D. du Rosaire. Nous avons pu y admirer dans un vase sur l'autel un très beau bouquet d'*Anacamptis pyramidalis*, espèce fréquente sur les bords herbeux des chemins de campagne avoisinants... (que les orchidophiles n'en fassent pas une crise cardiaque : les bulbes n'ont pas été récoltés !).

Le promontoire du « corps de garde » nous offre une vue panoramique sur le havre, dont les vastes espaces sont occupés par des prés salés striés de rigoles érodées lors du retrait de la marée et pâturés par des moutons, dont nous verrons malheureusement quelques-uns le ventre en l'air....

Nous allons traverser cet espace en commençant par le schorre. Deux graminées forment le fond de végétation de cette formation : *Puccinellia maritima* et *Festuca rubra* subsp. *litoralis*.

Le haut-schorre est atteint uniquement par les fortes marées. La végétation y est constituée de *Armeria maritima*, *Artemisia maritima*, *Aster tripolium*, *Bolboschoenus maritimus*, *Carex extensa*, *Elymus arenarius*, *Festuca rubra* subsp. *litoralis*, *Glauca maritima* (à tépales, et non pétales ! roses), *Honckenya peploides*, *Juncus gerardii*, *J. maritimus*, *Limonium vulgare* (très abondant ici), *Oenanthe lachenalii*, *Parapholis strigosa*, *Plantago maritima*, *Puccinellia*

maritima, *Salicornia europaea*, *Sarcocornia perennis* (= *Arthrocnemum perenne*), *Schoenoplectus pungens* (= *Scirpus americanus*), *Spergularia media*, *Suaeda maritima*, *Triglochin maritima*.

Dans les zones non pâturées, l'obione (*Halimione portulacoides*) se développe en vastes peuplements. On compare ces populations à des « mini-mangroves » en raison de leur submersion régulière par l'eau marine et la zone d'abri qu'elles offrent à nombre d'organismes animaux et végétaux, notamment l'algue rouge épiphyte *Bostrychia scorpioides*, que nous avons patiemment cherchée, trouvée...et confirmée !

La slikke (du néerl. *slijk* = boue), zone envahie deux fois par jour aux marées hautes, est colonisée par une graminée (*Spartina townsendii*), d'origine hybride, résultant du croisement entre une espèce américaine (*S. alterniflora*) et une espèce indigène (*S. maritima*). Celle-ci est en voie d'élimination par ce robuste taxon, qui joue un rôle majeur dans la fixation des sédiments et favorise la progression du schorre.

Nous terminons notre circuit par un passage dans la dune, fixée par l'oyat (*Ammophila arenaria*) et l'élyme des sables (*Leymus arenarius*). Cette dernière espèce est en extension vers l'ouest. Nous retiendrons la présence du panicaut champêtre (*Eryngium campestre*) ainsi que celle de l'œillet de France (*Dianthus gallicus*), inconnu des botanistes ici il y a 50 ans mais qui semble en extension, lui aussi. La petite histoire nous dit qu'un gaillard quelque peu marginal est venu s'installer dans une cabane (qui existe toujours) à cet endroit et se serait confectionné un jardinet où l'œillet aurait eu sa place. L'histoire est très plausible

SESSION NATURALISTE 2010

puisqu'autour de la cabane existent d'autres espèces qui n'ont rien à faire là !

LA SABLIERE DES MILLIERES A LESSAY

Quelques vaillants courageux ont entrepris, sous cette (trop) chaude dernière après-midi, la découverte de cette immense sablière. Située au nord de la D900, elle a exploité les sables tertiaires pliocènes sur une épaisseur importante. Le fond de la carrière est sous eau profonde alors que des trous de bombes sont occupés par des mares.

Mises à part la lande mésophile à *Ulex minor* et la lande tourbeuse (site Natura 2000) qui fait l'objet d'une réhabilitation, dont le type de végétation fut déjà étudié les jours précédents, nous nous sommes surtout intéressés à une mare artificielle de grande taille, située entre le chemin d'accès et les landes et créée au détriment d'une boulaie marécageuse.

Son intérêt botanique réside en :

- une large ceinture à *Hypericum elodes* en pleine floraison ;
- un radeau flottant mêlé de

sphaignes ;

- un vaste groupement à *Utricularia australis* auquel participent *Isolepis fluitans*, *Potamogeton polygonifolius*,...

Aux abords de la mare, notre guide est heureux de découvrir une nouvelle station de *Lycopodiella inundata* au sein de laquelle nous relevons également *Anagallis tenella*, *Carex binervis*, *C. demissa*, *C. echinata*, *Hydrocotyle vulgaris*,...

Documents consultés

- *Session extraordinaire 2002 : Le Cotentin - Valognes*. Organisateur Michel Provost. Bull. 34 (2003), SBCO.
- *Flore vasculaire de Basse-Normandie*. M. Provost. Presses univ. De Caen, 1998.
- *Flore rare et menacée de Basse-Normandie*. C. Zambettakis & M. Provost. Région B.N. Direction gén. Environnement & Conservatoire de Brest, 2009.
- *La végétation du havre de Barneville*. M. Provost. Coll. Phytosoc. IV. Les vases salées. Lille 1975.
- *Réserve naturelle nationale : la tourbière de Mathon*. CPIE du Cotentin, Lessay, 2007.

Papillons de jour observés

MICHEL VLAEMYNCK

Thymelicus lineola (Hespérie du dactyle)
Ochlodes venatus (Hespérie sylvaine)
Pieridae sp (Piéride sp)
Pieris brassicae (Piéride du chou)
Anthocharis cardamines (Aurore)
Gonepteryx rhamni (Citron)
Ladoga camila (Petit Sylvain)
Aglais urticae (Petite tortue)
Polygonia c-album (Robert-le-diable)
Inachis io (Paon du jour)
Argynnis paphia (Tabac d'Espagne)

Melanargia galathea (Demi-deuil)
Hipparchia semele (Agreste)
Maniola jurtina (Myrtil)
Pyronia tithonus (Amaryllis)
Aphantopus hyperantus (Tristan)
Coenonympha pamphilus (Procris, Fadet commun)
Plebejus argus (Azuré de l'ajonc)
Polyommatus icarus (Azuré de la bugrane)

+ un **Hétérocère** volant de jour: *Euplagia quadripunctaria* (Ecaille chinée)

Oiseaux observés (vus et/ou entendus)

MICHEL VLAEMYNCK ET LUC DENYS

Morus bassanus (Fou de Bassan) Au large de Cap Carteret
Phalacrocorax carbo (Grand Cormoran)
Phalacrocorax aristotelis (Cormoran huppé) Sur les rochers à St-Germain-sur-Ay + Nez de Jobourg (Pierre)
Egretta garzetta (Aigrette garzette) Havre de St-Germain-s-Ay
Ardea cinerea (Héron cendré)

Tadorna tadorna (Tadorne de Belon)
Anas platyrhynchos (Canard colvert) Etang dans le bois de Limors
Buteo buteo (Buse variable)
Falco tinnunculus (Faucon crécerelle)
Phasianus colchicus (Faisan de Colchide)
Charadrius alexandrius (Gravelot à collier interrompu) Plage de Porbail(Michel)
Charadrius dubius (Petit Gravelot) Havre de Carteret(Luc)
Vanellus vanellus (Vanneau huppé)
Tringa totanus (Chevalier gambette) 2 juv. Havre de St-Germain-sur-Ay
Numenius arquata (Courlis cendré) 1ex marais Adriennerie
Numenius phaeopus (Courlis corlieu) Déjà un pt. Groupe en migration. Plage de Porbail(Michel)
Larus ridibundus (Mouette rieuse)
Larus argentatus (Goéland argenté)
Larus marinus (Goéland marin)
Sterna sp. (Sterne) (Luc)
Columbus palumbus (Pigeon ramier)
Streptopelia decaocto (Tourterelle turque)
Streptopelia turtur (Tourterelle des bois)
Apus apus (Martinet noir)
Picus picus (Pic vert)
Alauda arvensis (Alouette des champs)
Riparia riparia (Hirondelle de rivage) Havre de Surville
Hirundo rustica (Hirondelle rustica)
Declichon urbica (Hirondelle de fenêtre)
Anthus pratensis (Pipit farlouse)
Anthus trivialis (Pipit des arbres) Tourbière Mathon
Motacilla alba (Bergeronnette grise)
Troglodytes troglodytes (Troglodyte mignon)
Prunella modularis (Accenteur mouchet)
Erithacus rubecula (Rougegorge familier)
Phoenicurus ochruros (Rougequeue noir) 1 juv. Falaise de Carteret (son milieu naturel)
Saxicola torquata (Tariet pâtre) surtout dans les milieu dunaire
Turdus philomelos (Grive musicienne)
Turdus viscivorus (Grive draine) Dunes de St-Germain-s-Ay
Turdus merula (Merle noir)
Sylvia atricapilla (Fauvette à tête noire)
Sylvia communis (Fauvette grisette)
Sylvia undata (Fauvette pitchou) 1ex. Mont Doville (Michel)
Locustella naevia (Locustelle tacheté) Tourbière Mathon et Adriennerie
Acrocephalus palustris (Rousserolle verderolle) Marais adriennerie
Phylloscopus collybita (Pouillot véloce)
Regulus ignicapillus (Roitelet triple bandeau) Dunes d'Hatainville
Parus major (Mésange charbonnière)
Certhia brachydactyla (Grimpereau des jardins)
Pica pica (Pie bavarde)
Garrulus glandarius (Geai des chênes)
Corvus monedula (Choucas des tours)
Corvus corone corone (Corneille noire)
Corvus corax (Grand Corbeau) Dunes d'Hatainville + cap de Carteret(Pierre)
Sturnus vulgaris (Etourneau sansonnet)
Passer domesticus (Moineau domestique)
Fringilla coelebs (Pinson des arbres)
Carduelis cannabina (Linotte mélodieuse)
Carduelis carduelis (Chardonneret élégant) Hameau de Surville(Michel)
Caeduelis chloris (Verdier d'Europe)
Serinus serinus (Serin cini) Aire de repos Hatainville
Pyrrhula pyrrhula (Bouvreuil pivoine) Sud du Havre de St-Germain-sur-Ay (Marianne-Henri)
Emberiza schoeniclus (Bruant des roseaux) Adriennerie(Luc)
Emberiza citrinella (Bruant jaune) mont Doville

Dimanche 25 juillet Sur les chasses et pêches de Léopold Ier Randonnée naturaliste dans les domaines de Custinne

MARC PAQUAY ET RAOUL HUBERT

Vingt membres des naturalistes se sont retrouvés au parking de Custinne ce dimanche 25 juillet pour une deuxième randonnée dans le domaine de la Donation Royale de Ciergnon.

En janvier 2010 (Barbouillons n° 252), une première ballade hivernale avait été organisée dans les bois de Mont-Gauthier et de Fenffe autour de la vallée du ruisseau d'Edeffe, en Famenne. Cette fois, ce sont les bois de Custinne qui seront parcourus aux flancs de la vallée de l'Ywoigne, en Condroz. Le domaine de Custinne, comprenant la ferme château, les terres, les pêcheries et les bois avait été cédé par les Princes de Mérode à Léopold 1^{er} en 1838 qui en fit son premier domaine de chasse.

Les fonds de vallée

La plaine alluviale de l'Ywoigne a été, comme beaucoup de vallées de la région forestière, reconvertie en plantations d'épicéas dans les années 40-50. Avant, ces terres humides servaient aux pâturages et étaient arrosées et sédimentées par un réseau d'irrigation habilement tracés sur des centaines de mètres par les propriétaires, communes ou petits agriculteurs. On y fauchait abondance de foin en juillet et puis on y envoyait les petits troupeaux en pâturages au plus dur de l'été pour le regain fort apprécié (1).

La modernisation de l'agriculture a mené à la réutilisation de ces fonds qui, après d'importants drainages, ont été plantés d'épicéas appréciés par l'industrie du charbon et du papier. Aujourd'hui, ces bois arrivent presque partout à maturité et font l'objet de nombreuses coupes à blanc, dévoilant la beauté de ces sites aquatiques en milieu ouvert.

Nous quittons le chemin et les gués de la vallée de l'Ywoigne en signalant encore les traces d'un site hydraulique par la présence d'un bief et de support de vannes en grosses pierres calcaires en forme de dolmen.

Les bois

Le vieux chemin communal remonte en direction de Ronvaux (Chevetogne) par les bois de la Donation. Contrairement au plateau schisteux de Ciergnon, comprenant principalement du chêne et du charme, ici on rencontre de belles hêtraies mixtes (2). La Donation Royale y gère la production forestière suivant un plan d'aménagement pré-établi pour chaque coupe : passage en coupe principale tous les 16 ans, coupe résineuse tous les 8 ans (mi-rotation) et passage en quart rotation éventuel dans les jeunes peuplements.

Le chemin est également emprunté par un sentier de grande randonnée, le GR 577 tour de Famenne. Il passe devant un monument forestier d'un autre âge « la Tombe du loup », où Léopold 1^{er} aurait tué un loup en 1845 (3).



La tombe du loup (photo Raoul Hubert)

Après les bois de la Donation, nous entrons à la limite communale de Custinne-Chevetogne dans le domaine de la famille Goffinet et du château de Reux. Le chemin mène « Aux Nâyes », sur le tige de Ronvaux

à 310 m d'altitude. Cette crête sépare le Condroz au nord, de la Famenne au sud. La crête de Mont-Gauthier, village linéaire typique, s'y découvre nettement également à 310 m, avant la ligne d'horizon de l'Ardenne à 520m.

Les étangs

Le parcours mène par le chemin des Pèlerins (de Rochefort à Foy-Notre-Dame depuis 1626) vers la vallée et le ruisseau du Fond de Reû où de nombreux ouvrages de pêcheries subsistent mais certains en très mauvais état. Le groupe y fait des observations à l'étang de « La Brodde » et au versant fleuri du chemin de « La Grîjoûle ». Cette ferme médiévale avait été brûlée durant la guerre, en représailles de faits de résistance.

Le chemin longe ou passe les différents étangs dont le niveau est réduit en cette fin de période très sèche. Quelques vieilles charmilles marquent encore dans les bois d'anciennes clôtures de pâtures.

Après le dernier étang, l'itinéraire mène à nouveau dans les bois de la Donation par de belles vieilles drèves, de chênes, hêtres et érables, autour du lieu « pavillon de chasse » qui n'existe plus, tout comme son illustre chasseur !

De retour au parking, les naturalistes se quittent à 18h.

(1) L'abissage

Cette pratique ancienne, largement répandue en Ardenne dans les prairies de fonds de vallées, consistait à détourner la rivière ou une source et à faire ruisseler ses eaux sur la prairie à la fin de l'hiver, afin d'y apporter une eau chargée d'éléments nutritifs et de sels minéraux et surtout de réchauffer le sol plus rapidement de manière à accélérer la repousse de l'herbe. De nombreuses archives communales nous livrent de précieuses indications (règlements, procès, actes, etc) sur cette activité qui devait représenter un travail important pour améliorer quelque peu la production des prairies de fauche. Comme le nombre de bêtes à hiverner dépendait de la quantité de foin engrangé, ces prairies humides étaient très convoitées... d'où le

morcellement extrême des fonds de vallée comme en témoigne encore le cadastre actuel. Pour en savoir plus... lire

- JEAN-CLAUDE LEBRUN, « Genêts, lavasses et abissage, ou l'amendement des sols, jadis, en Haute-Lesse », Aux Sources de la Lesse, n° 6, 2005, pp. 141-168.

- PHILIPPE MIGNOT ET JOHNNY DEMEULEMESTER, « Usage de l'eau en Ardenne : la question de l'origine des systèmes d'irrigation le long de l'Almache, De la Meuse à l'Ardenne, n° 36, 2004, pp. 111-132.

(2) Plusieurs espèces d'*Abies* (sapins) ont été introduites en forêt.

Nous avons observé les 4 espèces les plus couramment introduites :

Abies alba (Sapin pectiné) : c'est le « sapin des Vosges ». Quelques gros spécimens entourent la tombe du loup ;

Abies grandis (Sapin de Vancouver) : ce sapin a été assez largement introduit en forêt (origine : ouest des USA). De croissance rapide, il offre un bois de faible qualité utilisé surtout pour la fabrication de palettes et de caisses. Aiguilles longues disposées dans un même plan horizontal (distiques) à bout arrondi et faiblement échancré ;

Abies Nordmaniana (Sapin de Nordman) : espèce originaire d'Asie Mineure et de l'ouest du Caucase, il a été introduit en petit nombre pour diversifier la production forestière. Introduction dans notre pays à partir de 1840. Actuellement, ce sapin n'est plus utilisé en sylviculture mais il est très prisé en tant que sapin de Noël. Aiguilles échanrées et tronquées à l'apex, disposées en brosse fermée assez typique ;

***Abies procera* (= *nobilis*)** (Sapin noble) : espèce très peu souvent introduite en forêt (plus fréquente dans les parcs). Aiguilles concolores nettement disposées en brosse, rameaux à pubescence rouille. Originaire des USA (états de l'Oregon et de Washington comme le pour le Douglas).

Ces espèces, principalement exotiques furent introduites à une époque où on souhaitait diversifier la production de bois et où on cherchait des espèces nouvelles et

PROSPECTION NATURALISTE

« rentables ». A l'heure actuelle, elles ne sont pratiquement plus plantées : l'essentiel des plantations résineuses de production étant composé d'épicéas et douglas.

(3) Extrait d'une chronique de 1855

« ...la présence d'un loup dans un canton, donne un redoublement de vigilance aux paysans. On clôt alors soigneusement les portes des écuries et des bergeries qui, d'ordinaire, ne ferment pas ou fort mal. On rentre les chevaux, les ânes qu'on laissait la nuit dans les prés. Si dans un pâturage un cheval, une vache et un âne sont réunis, le loup donnera toujours la préférence à l'âne qu'il attaque par devant, tandis qu'il assaille la vache par derrière. Le loup aime l'âne presque autant que le mouton, mais pour qu'il se décide à tenter la conquête d'un aussi plantureux morceau, il faut qu'il vienne de subir une rude diète. Sinon il préfère demander son dîner à la chasse, et les marcassins, les faons, les lièvres, les lapins, les chevreuils et au besoin les grenouilles et les crapauds, lui semblent préférables à la conquête d'un âne qu'il faut toujours aller enlever à la portée du fusil de l'homme ; or, le loup professe un vif respect pour les chevrotines et ne s'expose aux coups de fusil que lorsque sa huche est en deuil et que le souvenir de son dernier repas a au moins trois jours de date.. »

Observations naturalistes

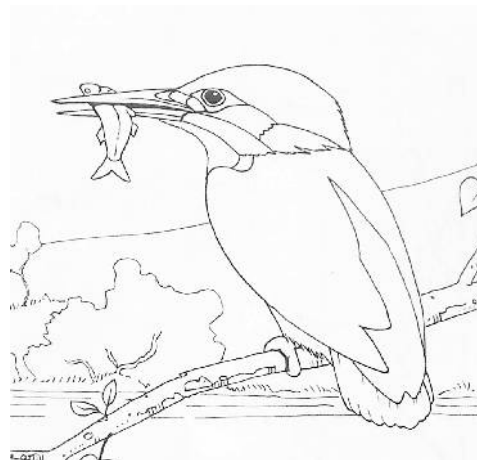
Oiseaux : au cœur du massif forestier de Custinne, le Pic mar est très bien représenté dans les grands chênes. Nous l'avons entendu à plusieurs reprises. Nous avons détecté la présence de l'Autour par les grosses fientes typiques et d'un blanc pur au pied de différents perchoirs. Notons encore une Bondrée adulte en vol près d'un étang et un Faucon hobereau près de la ferme de « La Grîjoûle ». Martin pêcheur et Bergeronnette des ruisseaux observés aux abords des anciennes pêcheries.

A l'étang de « La Brodde » : observation de quelques espèces de **libellules** dont l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*) et la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*).

Sur la digue de cet étang, une belle touffe de **Carex pseudocyperus**.

Plus loin, vers la ferme de « La Grîjoûle », un talus fleuri montrait une belle diversité de **papillons** de jour (*Pieris rapae*, *P. brassicae*, *Leptidea sinapis*, *Argynis paphia*, *Lycaena phlaeas*, *Pyronia tithonus*, *Maniola jurtina*, *Aphantopus hyperanthus*, *Inachis io*, *Vanessa atalanta*).

Un remerciement particulier à Jean-Claude pour ses explications sur l'abissage !



Samedi 31 juillet
Prospection vélocipédique à la recherche des
hirondelles (Han, Belvaux, Auffe, Lessive, Eprave)

BRUNO MARÉE

Une quinzaine de cyclistes prêts à affronter le relief de la Caestienne étaient présents à Han pour cette deuxième édition d'un circuit d'observation des sites de nidification des hirondelles.

De façon générale, toutes les hirondelles ont déjà déserté les nids à cette époque de l'année et seules quelques rares retardataires ravitaillent encore quelques gros poussins, très semblables aux adultes, qui débordent des coupelles de terre cuite et hésitent encore un peu avant de se lancer dans un vol inaugural et prometteur. Les hirondelles rustiques occupent la plupart des fermes, granges et étables, encore en activité dans les villages parcourus. Les populations varient de deux à trois nids occupés cette année, jusqu'à plusieurs dizaines dans certaines grandes étables où les propriétaires les laissent faire.

À signaler quand même, la grande et unanime tolérance des exploitants agricoles rencontrés qui, au pire, observent avec sollicitude les hirondelles squattant leurs bâtiments et, au mieux, favorisent avec conviction leur présence en maintenant des accès à l'intérieur des locaux. La palme de ce comportement exemplaire en matière de préservation de l'avifaune sera délivrée, sans conteste, aux exploitants du garage Auspert à Han-sur-Lesse. Le garage, en pleine activité, accueille chaque année, depuis bien longtemps, une quarantaine de nids dispersés dans l'ensemble du grand bâtiment qui reçoit les véhicules aux carrosseries propres et brillantes. Les angles des murs et du plafond, les poutrelles métalliques de la charpente, les suspensions d'éclairages, les étagères de rangement des pièces de rechange et les appareillages électro-mécaniques indispensables dans tout garage sont envahis dès le mois d'avril par les hirondelles de retour de leur migration jusqu'à leur départ en septembre.

Pour favoriser la circulation des oiseaux, monsieur Jean Auspert démonte un vitrage de la porte d'entrée de l'établissement pendant toute la saison estivale et le remet

en place en automne dès le départ des oiseaux. Madame Auspert attend chaque année, avec impatience, le retour des migratrices et nous affirme être saluée à chaque fois par les premières arrivées...

Cette sollicitude est d'autant plus que remarquable que la présence de cette colonie de plusieurs dizaines d'hirondelles rustiques dans un grand local de travail s'accompagne de nuisances sous forme de déjections particulièrement gênantes pour les carrosseries des voitures et pour tout le matériel professionnel du garage. Malgré quelques rares accidents de parcours, les propriétaires et le personnel se disent généralement épargnés par les bombardements intempestifs des oiseaux.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse souhaiteraient intervenir en faveur des propriétaires de ce garage afin de mettre en place un système adapté de protection qui permettrait de réduire les nuisances supportées par les exploitants et d'encourager ainsi leur démarche. Toutefois, si la volonté y est, si le comité de l'association a marqué son accord sur le principe de consacrer un budget à déterminer pour ces petits aménagements, le choix technique des solutions à envisager n'est pas simple et aucune solution idéale n'a été trouvée à ce jour. Si la plupart des déjections se concentrent sous l'emplacement des nids, d'autres sont dispersées partout par les projections des oiseaux en vol, y compris sur les murs du garage et... sur les sièges des voitures si les vitres sont restées imprudemment ouvertes ! Bref, il est difficile de trouver la solution au problème sans déranger la circulation et la nidification des oiseaux, mais aussi, et prioritairement, le travail du personnel dans l'atelier mécanique. Toutes les suggestions sont les bienvenues...

À Belvaux, la porte de la grange de la ferme Laffineur a été percée d'un petit trou circulaire de 7 à 8 cm de diamètre et un petit perchoir a été mis en place pour faciliter l'accès des hirondelles au bâtiment : elles ne s'en privent pas ! Et, partout, les agriculteurs rencontrés maintiennent ouvertes les portes hautes des étables, protègent les nids lors du « chaulage » des murs et comptabilisent souvent les couples nicheurs et les jeunes sortis des nids. Grâce à cela, les hirondelles rustiques semblent présenter des populations assez stables même si les personnes rencontrées lors de notre petite prospection semblent s'accorder sur le fait d'une raréfaction de l'espèce.

Quelques observations (très incomplètes !)

Hirondelles rustiques

HAN

–Garage Aupert : plus de 20 nids occupés cette année.

BELVAUX

–3 ou 4 couples dans la ferme au carrefour des routes de Han et d'Auffe.

–9 couples à la ferme Laffineur.

AUFFE

–une trentaine de nids occupés cette année dans la ferme Henin.

–quelques couples en vol à proximité du gîte rural du Niau Bois.

LESSIVE

–plusieurs granges et étables occupées.

EPRAVE

–12 nids occupés cette année dans les étables du 18 de la rue du Baty.

–4 nids au 72 rue de la Gare.

Hirondelles de fenêtres

En ce qui concerne les hirondelles de fenêtre, la situation semble moins claire et plus complexe à préciser. Les nids sont généralement plus dispersés sous les corniches de certaines habitations et leur comptage précis nécessiterait une prospection systématique de tous les bâtiments d'accueil potentiel... sous toutes leurs faces ! Il est évidemment difficile d'entrer dans le jardin des particuliers sous

prétexte d'observer les nids... Notre constat de ce jour se limitera donc au fait que beaucoup moins d'hirondelles de fenêtre, en vol, seront observées dans les localités traversées. Leur population serait donc moins étoffée que celle des hirondelles rustiques. Un comptage systématique gagnerait à être réalisé plus tôt dans la saison.

HAN

–Quelques nids au Gîte d'étape, sous les corniches du garage Aupert et une colonie en forte régression (avec 21 nids cette année – 67 en 2005 !) autour du bâtiment des Masures, sur la route de Rochefort.

BELVAUX

–plusieurs dizaines d'hirondelles de fenêtre observées en vol au-dessus des échoppes de la brocante annuelle !

–Quelques nids dispersés ici et là.

EPRAVE

–4 nids au n° 28, rue du Vieux Moulin.

–plusieurs nids sous les corniches de diverses habitations situées dans le quartier de l'ancienne gare et rue de l'Aujoule.

Martinets

Enfin, les martinets ne tiennent déjà plus en place ! Nombreux sont ceux qui ont déjà repris le chemin de l'Afrique. Nous en verrons très peu au cours de cette journée, si ce n'est un petit groupe d'une quinzaine d'individus en vol au-dessus des habitations, juste au moment de notre retour à Han. Leur nidification, dans des fissures de murs, paraît encore plus complexe à repérer. Il faudrait, de toute façon, s'y prendre beaucoup plus tôt !

Signalons, pour terminer, l'observation d'un Milan royal en vol au-dessus des prairies d'Auffe, un petit groupe de 8 Bernaches du Canada broutant l'herbe en bordure du Ri d'Ave, 1 grand Cormoran de passage au-dessus du moulin de Lessive et l'accueil très sympathique de l'actuel locataire de ce même moulin qui nous a fait visiter l'intérieur du bâtiment en projet de restauration...

Pas de crevaisons à signaler, opération à reproduire l'année prochaine !

Samedi 7 août La vallée du Houyoux à Rhisnes (Namur)

EMILE GÉRARD

Une quinzaine de naturalistes avaient fait le déplacement pour découvrir un coin peu connu de chez nous. La vallée du Houyoux, à ne pas confondre avec celle du Hoyoux qui se jette dans le Meuse à Huy, sera le fil rouge de notre randonnée. Le Houyoux est un ruisseau de Hesbaye qui déroule ses méandres sur 15 km. Au départ de petits villages de l'entité de La Bruyère, au nord de Namur. Il descend vers Rhisnes, traverse Saint-Servais puis Namur, pour se jeter dans la Meuse à proximité du pont de chemin de fer (pont du Luxembourg) qui l'enjambe.

Introduction

Au 14^{ème} siècle, ce ruisseau a joué un rôle important dans la vie des Namurois. Il a été l'élément moteur de plusieurs corporations dont les principales sont les tanneurs (une rue en porte toujours le nom), les teinturiers, les émailleurs, etc...Il alimentait également les douves nord de Namur. Mais il était aussi source de désagréments. Régulièrement il sortait de son lit et inondait les ruelles, d'où l'utilisation des échasses pour se déplacer (actuellement, le groupe folklorique des Echasseurs est devenu une vitrine incontournable de Namur à l'étranger, ils viennent de se produire en Chine à l'exposition universelle).

C'est dans le courant du 19^{ème} siècle que tout son parcours dans la ville a été canalisé en souterrain. Mais vers les années 1970 on pouvait encore voir ses eaux colorées en différentes teintes, après son passage par la papeterie en amont de l'agglomération.

Des accès ont été aménagés, permettant périodiquement (tous les 3 ans) de le curer. Tunnel impressionnant qui permet à de petits engins mécaniques d'y travailler (j'y ai assisté dernièrement).

Matinée

C'est par les petites rues de Saint-Servais que le cortège de voitures s'engage pour déboucher à l'ouest du village. A partir de cet endroit, jusqu'au village de Rhisnes, son cours traverse des propriétés privées. C'est sans doute la raison pour laquelle cet endroit est peu fréquenté.

C'est une vallée assez large, bordée au sud

par la route de Gembloux (ancienne N4) elle-même bordée en surplomb par la ligne de chemin de fer Namur - Bruxelles, et du côté nord par des versants boisés donnant accès au plateau d'Hastedon et au village de St Marc.

Dès l'entrée de la propriété, une superficie assez importante du champ nous interpelle, elle est couverte de consoudes (*Symphytum officinale*) : semis naturel ou plantation ? La première floraison a été fauchée et manifestement pas exportée. Vraisemblablement le but n'est donc pas d'en exploiter les propriétés (1).

Nous débouchons sur une vaste culture de froment, l'un d'entre nous évoque la richesse de ce limon, le loess, limon éolien issu de la dernière glaciation. Richesse, qui contribua déjà dans les siècles derniers à l'essor de la région. Nous décidons, plutôt que de suivre les méandres du Houyoux, d'emprunter la tournière qui jouxte le bois. Parmi d'autres, voici quelques observations patiemment commentées par nos experts : l'aegopode, l'herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*) plutôt en ourlet du sous-bois, tandis que, plus bas, le brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*) préfère plus de lumière. Tout au long du parcours nous serons escortés par la circée de Paris (*Circaea lutetiana*) en pleine floraison.

Jean nous fait remarquer les caractères d'une aubépine méconnue (*Crataegus rhipidophylla*), aubépine à un style dont les feuilles, contrairement à celles de *C. monogyna*, sont pourvues de nombreuses dents aigües et dont les stipules ont des dents glanduleuses.

PROSPECTION NATURALISTE

Cette graminée imposante en touffe lâche, sans ligules, dont la panicule de 20 cm est formée d'épis dressés pouvant atteindre 20 cm, est le pied-de-coq (*Echinochloa crus-galli*).

C'est aussi l'occasion d'une mise au point concernant deux millepertuis. Pas évident la distinction entre tige anguleuse et ailée ! : *Hypericum dubium* (4 côtes, sépales ovales et quelques glandes éparses) et *Hypericum tetrapterum* (4 ailes, sépales aigus et nombreuses glandes).

Deux ormes vont jalonner notre itinéraire : l'orme lisse (*Ulmus laevis*), à samare ciliée au bord, graine située au centre, fleur et fruit longuement pédicellés. L'autre, l'orme champêtre (*Ulmus minor*), à samare glabre, graine située près du bord supérieur, pédicelle floral court.

Parmi les graminées bien à leur place : la fléole (*Phleum pratense*) avec sa glume en forme de lyre : le millet des bois (*Milium effusum*) à panicule très lâche et légère au vent ; la houlque molle (*Holcus mollis*), plutôt forestière, à poils seulement sur les noeuds et dirigés vers le bas, en lisière et prairie ; sa cousine la houlque laineuse (*Holcus lanatus*), à poils sur toute la tige.

On note la présence d'une laïche, en touffe étalée, flanquée de sa longue bractée, avec ses épis de plus en plus rapprochés vers le haut, vous avez deviné : *Carex remota*. Parfois, une note de couleur égaie le sous-bois de son coloris chatoyant, c'est la campanule gantelée (*Campanula trachelium*).

Plus loin une écaille butine, nous devons attendre patiemment son envol pour confirmer son identité en voyant ses ailes postérieures teintées de rouge. L'écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) inféodée à l'eupatoire chanvrine : dixit Pierre, confirmation de visu.

Nous arrivons au terme de la première partie du parcours, bien à propos pour le casse-croûte. C'est sur le parapet du pont en pierre que nous déballons de quoi survivre.

Après-midi

Depuis le début de la promenade nous sommes sur la propriété de Monsieur Frédéric de Mévius : le domaine de La Falize, dont le château est tout proche. Edifice remarquable par son homogénéité architecturale, érigé en moellons de calcaire (2). Sauvés in-extremis, les bâtiments ont été restaurés en totalité ces 20 dernières années. On ne le visite pas, mais nous ne résistons pas à son charme et timidement nous osons contourner ses murs pour mieux découvrir et apprécier l'ensemble. Autour du donjon du 15^{ème} est venu se greffer la résidence seigneuriale du début du 17^{ème} siècle, caractérisée par ses baies à meneaux. Les tours circulaires engagées dans le bâtiment aux points stratégiques du quadrilatère, démontre bien son caractère défensif : vital à cette époque troublée. La grange et sa charpente dont les sommiers reposent sur des colonnes circulaires en brique sont typiques des granges hesbignonnes .



Le Houyoux (Photo Emile Gérard)

Nous quittons le site pour pénétrer dans le domaine d'Artey (ou Artet), propriété du Baron Grégoire de Mévius, connu pour ses courses de rallye automobile.

La propriété, avec celle de La Falize dont elle est contiguë, totalise 458 hectares. Le domaine, à l'aspect plus bucolique et paysagé, est planté d'arbres remarquables, un régal pour les yeux. Par-ci par-là, des cascades brisent le cours tranquille du ruisseau. L'eau y est claire, plus limpide, elle

ne semble pas pressée de quitter ces lieux remplis de quiétude. Dès l'entrée, la belladone (*Atropa bella-donna*) nous fait les honneurs de ses fruits toxiques ! En passant le long d'une charmille, nous restons en extase devant cet entrelacs de branches qui s'enlacent et s'entrelacent formant des structures étonnantes. Plus loin, une belle station de scolopendres (*Asplenium scolopendrium*) s'offre à nous, véritable cascade verdoyante. Par contre, nous trouvons la station de pétasites (*Petasites hybridus*) envahissante et plutôt triste sans ses fleurs.

L'attention d'André est attirée par le feuillage de deux arbres, encore adolescents. On se tâte, on se creuse ! Séquoia ? Cyprès chauve ! Ce dernier semble faire l'unanimité du groupe (pourtant pas de pneumatophores apparents). La remarque sortira tout droit du précieux carnet de Pierre (le reliquaire !) : « Pas possible le cyprès chauve (*Taxodium distichum*), qui a les feuilles alternes ; or ici elles sont opposées comme chez le séquoia de Chine (*Metasequoia glyptostroboides*) ». Argument irréfutable. De fait, l'écorce rougeâtre et spongieuse aurait dû nous alerter.

Seul au milieu d'un tapis verdoyant, un trèfle dont les fleurs panachées de rose est bien vite déterminé par nos spécialistes : calice glabre, tige dressée, c'est bien le trèfle hybride (*Trifolium hybridum* subsp. *hybridum*).

A notre gauche, dominant le vallon, le château nous apparaît. De facture plus récente (18^{ème}) il n'en est pas moins éclectique avec son style Louis XV. Il remplace l'ancienne Seigneurie qui a disparu. Il aurait mérité une observation plus rapprochée, mais respect de la vie privée oblige, n'abusons pas de notre privilège.

Nous arrivons au bout du domaine. Le petit pont en dos d'âne qui enjambe le Houyoux sera pour certains le moment de se reposer, pour d'autres, d'observer un couple de libellules (*Calopteryx virgo*) et pour ceux qui en ont encore le courage, de déterminer une

renouée : *Fallopia sachalinensis* ?? La présence de nombreux hybrides chez ces plantes introduites ne permet pas de trancher avec certitude, restons prudents...

Nous terminons par un regard sur ces petites maisons en pierres calcaires du 17^{ème}, partie intégrante du domaine. Notre dernière observation sera cet imposant pin à cinq aiguilles, sans doute *Pinus strobus* (Pin de Weymouth).

J'allais oublier la flore fongique qui, malgré l'ardeur déployée par Charles, ne s'est pas révélée abondante. Notons tout de même : *Bolbitius vitellinus*, *Suillus viscidus*, *Trametes gibbosa*, *Laetiporus sulphureus* et quand même quelques beaux spécimens d'*Agaricus campestris* qui, subtilement cueillis, seront la récompense d'une courageuse participante.

C'est par une petite porte aux confins de la propriété que nous quittons discrètement les lieux, pour y retrouver les voitures. Respectueux des traditions, nous faisons arrêt à l'estaminet «Al Baraque». L'appellation n'est pas en rapport avec le style de l'établissement (je m'en étais assuré...). Mais le substantif qui désigne le propriétaire d'une baraque pourrait assez bien convenir au serveur... La bière était bonne et bien servie, que vouloir de plus ?

Nos vifs remerciements à Messieurs Grégoire et Frédéric de Mévius pour nous avoir permis de découvrir leurs magnifiques domaines.

(1) Ses propriétés fertilisantes sont remarquables, quand on sait que sa composition correspond à celle d'un bon fumier, que l'analyse révèle de bonnes quantités d'azote, de phosphore et de grandes quantités de potassium sous forme organique, sans parler des oligo-éléments également présents. De plus, la biomasse fournie par la plante est très importante (elle permet jusqu'à 4 coupes par an en milieu favorable). Elle est intéressante à incorporer dans l'alimentation des poules et bestiaux. Elle fut par le passé cultivée comme fourrage pour l'alimentation des porcs.

(2) Nous avons la pierre calcaire la meilleure au monde, que tous les pays nous envient. Elle est remarquable par sa grande homogénéité et sa compacité. Une autre de ses qualités : elle se prête parfaitement à la taille.

Le RAVeL à Ciergnon – Menaces sur le Chemin de la Collyre...

BRUNO MAREE

Il y a quelques années, lors des travaux d'aménagement du RAVeL entre Rochefort et Houyet, une mobilisation importante de la population et des Naturalistes de la Haute-Lesse avait mis en évidence le choix regrettable du site du Chemin de la Collyre (appelé aussi « Chemin de la Reine ») pour le tracé de la voirie, en lieu et place du tracé normal du RAVeL sur l'ancienne voie de chemin de fer. On avait argumenté à l'époque d'une intervention de la famille royale ne souhaitant pas voir (ou être vue par) les usagers de cette voie lente depuis le château et les jardins de Ciergnon. On avait parlé de sécurité et on avait avancé d'autres arguments aussi peu logiques que convaincants...

Depuis lors, les travaux ont été effectués, deux ponts-passerelles ont été aménagés sur le Vachau et sur la Lesse, le chemin de la Collyre a été empierré et le site fait l'objet d'une importante fréquentation (surtout le week-end !) par des usagers lents.

Malheureusement, un double constat conduit aujourd'hui les responsables du M.E.T. (Travaux publics) chargés de l'entretien de la voirie à envisager des aménagements supplémentaires :

–suite à la chute de certains arbres, des affaissements du chemin nécessitent des interventions régulières et perturbent l'accessibilité de la voie et sa sécurité.

–certains usagers ne se satisfont pas d'un simple empierrement peu conciliable avec les roues légères et fragiles de leurs engins : vélos de course aux boyaux fins et rollers avec petites roues..

Alertés par des rumeurs évoquant de futurs aménagements, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont interpellé les responsables du M.E.T. pour connaître les intentions de leur administration.

« Il revient à certains membres de notre association que des projets d'aménagements particuliers pourraient être envisagés pour le

tronçon du RAVeL situé à Ciergnon sur le chemin de la Collyre, également appelé Chemin de la Reine. La chute de certains arbres situés en bordure du tracé ont nécessité, il y a peu, des interventions justifiées permettant de stabiliser la voie et de la rendre à nouveau aisément accessible. Toutefois, lors de certaines rencontres sur le site avec des membres de vos services, il a été évoqué le projet éventuel de prévoir une assise en dur pour le tronçon concerné afin d'éviter de futures dégradations, pour permettre la circulation de tous les usagers sur un revêtement adapté et pour assurer une continuité pour l'ensemble du RAVeL. Pouvez-vous nous préciser ce qu'il en est exactement ?

L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse tient à rappeler que la dérogation accordée il y a quelques années pour mettre en place le tracé du RAVeL, à Ciergnon, en dehors de l'ancienne voie de chemin de fer stipulait aussi que le revêtement choisi ne pouvait dégrader le site de façon irréversible. Le recours au béton, par exemple, était totalement proscrit. Notre association tient, dès maintenant, à rappeler et à faire respecter cette décision. »

En date du 5 juillet 2010, les Ingénieurs des Ponts et Chaussées nous ont transmis la réponse suivante :

« Je vous confirme que mon service envisage d'améliorer la stabilité du tronçon dit Chemin de la Reine afin de le rendre plus accessible à tous les usagers.

La demande de permis d'urbanisme a été introduite en date du 17/03/2010 auprès du Fonctionnaire délégué.

Les travaux consisteront en la pose d'un revêtement enrobé à squelette sableux d'une épaisseur de 3 cm, sur un empierrement de 10 cm avec reprofilage de la piste existante, et le placement localement d'une clôture en bois à double lisse. »

Même si les responsables du M.E.T. terminent leur courrier en assurant aux Naturalistes de la Haute-Lesse que « ce chantier n'aura aucune conséquence sur la flore ou la faune, ne modifiera pas l'écoulement des eaux, n'engendrera aucun risque de pollution, et s'intégrera parfaitement au chemin existant », on est en droit de se demander, quand même, si on ne s'est pas fait un peu piéger par la tournure regrettable de ce dossier.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont évidemment favorables au développement d'un réseau de voies lentes à destination des usagers fragiles non motorisés. Oui, mais pas au détriment de certains sites naturels biologiquement intéressants ! À Ciergnon, le tracé du RAVeL devait impérativement suivre le tracé de l'ancienne voie ferrée ! C'était la seule option valable, raisonnable et non préjudiciable à l'environnement...

Surfréquentation et protection de la grotte d'Eprave (Rochefort)

BRUNO MARÉE

Depuis plusieurs années, les Naturalistes de la Haute-Lesse s'inquiètent de l'impact croissant d'une forte fréquentation de la grotte d'Eprave par des groupes qui parcourent la cavité avec des objectifs peu conciliables avec une préservation du site. On y vient parfois pour découvrir le milieu souterrain ; on y vient souvent pour s'y défouler, s'y amuser, s'y rouler dans la boue et passer un bon moment de détente. La cavité et les êtres vivants qui l'occupent n'en sortent pas indemnes...

Dans le cadre des actions concrètes proposées par le Contrat de Rivière Lesse (Groupe de Travail « Eaux souterraines »), les Naturalistes de la Haute-Lesse ont introduit un projet d'« aménagements pédagogiques » de la cavité visant principalement à en limiter l'accès aux groupes soucieux d'en assurer la préservation et pour réduire au minimum les nuisances. Ce projet prévoyait un aménagement très léger de trois zones de la cavité avec des petites passerelles métalliques permettant d'éviter les zones boueuses et tout un volet pédagogique de mise en valeur des spécificités hydro-géologiques et karstiques de la cavité. Malheureusement, cette initiative originale qui aurait pu être une première en Région wallonne et qui aurait apporté un plus aux activités de sensibilisation à la protection des sites naturels a été catégoriquement refusée par l'U.B.S. (Union Belge de Spéléologie) qui gère l'accès aux cavités de Rochefort sur base d'une convention passée avec la commune.

L'U.B.S. a accordé à la grotte d'Eprave le statut de « cavité sportive touristique », en a fait une grotte d'écolage et d'initiation à la spéléologie et souhaite organiser seule la sélection et le contrôle des visiteurs de la cavité.

À la demande des Naturalistes, le Contrat de Rivière a organisé plusieurs réunions rassemblant les divers intervenants de ce dossier (la commune de Rochefort, le D.N.F., la C.W.E.P.S.S., l'U.B.S. et les NHL) afin de rechercher les meilleures solutions à une fréquentation raisonnable de la cavité et pour tenter d'en assurer la protection.

Enfin, le 17 juin 2010, une dernière réunion a permis de préciser les diverses mesures qui seront prises à l'avenir par l'U.B.S. pour limiter la fréquentation de la grotte. Ces mesures, reprises ci-dessous en 10 points, feront partie du programme d'actions proposées au Service Public Wallon et à la commune de Rochefort par le Contrat de Rivière Lesse (Action GT2/6).

1. Une seule clé sera mise à la disposition des « groupes non-spéléos » au syndicat d'initiative de Rochefort, rue de Behogne, 5. *Solution idéale qui semble poser problème vu les projets de restructuration des services pompiers. Une solution alternative pourrait être envisagée avec les bureaux du Syndicat d'Initiatives de Rochefort (?).* En dehors des clubs

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

spéléos, de la fédération française et hollandaise, de la Cwepss, de l'UCL (chauve-souris), ce sera la seule clef pour les « extérieurs ». Il est possible de vérifier les n° de clés.

2. Une liste stricte et limitée des « groupes non-spéléos » autorisés sera établie par l'UBS. *(Actuellement seuls quatre groupes sont autorisés à accéder à la grotte : Chevetogne, Wellin, Michel Timperman, le Roptay, . Ce dernier, assimilable à un Tour Opérateur fait actuellement l'objet d'une discussion au sein du CA de l'UBS)* , en fonction du quota acceptable par la grotte. Les autorisations seront données par l'UBS. Des exclusions pourraient être prononcées et de nouvelles candidatures pourraient être acceptées.
3. L'accès à la grotte par des Tours Opérateurs (même limités en nombre et disposant d'un brevet d'encadrement) pose problème à certains participants à la réunion. Il est demandé à l'UBS de supprimer l'accès à la grotte de tous les groupes pratiquant ce genre d'exploitation commerciale.
4. Le syndicat d'initiative ne donnera la clef que s'il a reçu un fax ou un e-mail de l'UBS avec les données du groupe autorisé - ce qui implique le BARS (Brevet d'Aptitude à la Randonnée Souterraine) ainsi que l'agrément UBS valable un an. L'autorisation octroyée précisera la date, l'heure et le nombre de personnes accompagnées (max. 10, pas de dérogation). Le syndicat d'initiative gardera les photocopies de l'autorisation et de la carte d'identité du guide, et remettra en échange la clé et un bordereau signé (ceci pour permettre les contrôles sur le terrain, par les agents DNF notamment). Un registre du prêt de la clé sera tenu au syndicat d'initiative. (Tout ceci doit encore être précisé avec le syndicat d'initiative).
5. Les visites dans la grotte seront suspendues deux mois par an. Il est proposé de tester ce système en janvier-février 2011. *(On pourrait mettre un cadenas « 2è vitesse », même les clubs spéléos devraient faire la demande...)*
6. Un balisage sera installé sur le site pour préserver les zones protégées. *Ce sera fait pour le 15/7/2010. Corde.* Ces aménagements auront également vocation pédagogique pour les visites d'initiation au milieu souterrain : expliquer la vulnérabilité de cet environnement et induire les bonnes pratiques.
7. Un système de comptage (par faisceau) sera installé pour connaître les données précises sur la fréquentation de la cavité. *Ce point fait l'objet d'un accord unanime. Mais la difficulté est de trouver les moyens financiers pour le réaliser !*
8. La Cwepss participera aux études sur l'évaluation de l'état du milieu souterrain à Eprave notamment sur base de ce comptage, et voir l'impact de la fréquentation sur la vie de la grotte.
9. Il y a lieu de relancer les recherches et les études scientifiques à Eprave. Ainsi un comptage des populations de chauve-souris (espèces indicatrices) par Plecotus *(qui a marqué son accord)* et d'autres relevés biologiques et physico-chimiques devraient y être réalisés pour mieux connaître et suivre l'état de la cavité. Ces études impliquant la participation de divers spécialistes pourront être coordonnés par la Cwepss.
10. Périodiquement l'évolution de l'état de la cavité et de sa fréquentation pourra être évaluée sur base de ces différentes observations et mesures.

Une prochaine réunion d'évaluation des mesures envisagées rassemblant les différents intervenants est prévue pour le jeudi 16 septembre 2010.

Repas annuel des Natus

Samedi 23 octobre 2010

Menu

*Crème de Brocolis et Choux-fleurs
Coquilles de Noix de Pétoncles au Jambon fumé
Rôti de Porc à l'Estragon
Croquettes - Haricots verts
Tarte à la mode de Grand-Mère
Café*



Le repas sera l'occasion de faire le suivi de la sortie mycologique du jour (voir calendrier).

A 18h30, tous les membres de l'association sont invités à se retrouver amicalement autour d'une bonne table pour apprécier ensemble les produits de Dame Nature accommodés par nos cuisinières habituelles.

Pour ceux qui désirent participer au traditionnel échange de petits cadeaux originaux et personnels (ne pas les emballer puisqu'ils seront exposés), la distribution aura lieu par tirage au sort au cours du repas.

Toute initiative d'animation est la bienvenue (prévenir le Président).

Où? A Laloux, salle des fêtes (en face de l'église), rendez-vous dès 18 heures 30 autour de l'apéritif.

Réservation UNIQUEMENT en versant le montant sur le compte de l'association 000-0982523-10 avant le 16 octobre !!! en précisant en communication « SOUPER 2010 »

Prix: **30 euros** (boissons comprises)

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225
Siège social: Chanly

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]

- ✓ L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. Avec le soutien de la Communauté française de Belgique.
- ✓ Agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.
- ✓ Membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature.



Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte
IBAN BE41000098252310
des « Naturalistes de la Haute-Lesse,
asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les
noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Pierre CHANTEUX Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41 pierre-chanteux@live.be
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaud@skynet.be
Pierre LIMBOURG Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
Bruno MARÉE Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Administrateur	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 / 22 51 82 – 0476/ 21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort. Agrément poste n° P701235
Date de dépôt:
le 1er septembre 2010
Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie, Division Nature et Forêts.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ces derniers.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com